

M. Donald Gordon s'entête : le nouvel hôtel s'appellera "Queen Elizabeth" !



NOYE DANS SON AUTO. — Un taxi est tombé dans le fleuve St-Laurent, hier soir, du quai Victoria. Le chauffeur, M. Louis Willet, 58 ans, domicilié à 2511 rue Vauquelin, était seul à l'intérieur du véhicule. Son corps est présentement à la morgue de la métropole. Tard, hier, le photographe a croqué le yacht de la gendarmerie royale du Canada, dont les membres d'équipage ont renfloué l'auto. (Photo Le Devoir)

Malgré les protestations et les pétitions à Ottawa

MONTREAL (PC) — L'hôtel que les Chemins de fer nationaux érigent présentement à Montréal sera appelé Queen Elizabeth. La campagne de protestation lancée dans le Québec par des groupements d'inspiration nationaliste, et dénonçant le caractère britannique de l'appellation dans une ville en majorité francophone, n'a pas eu les résultats escomptés.

Un porte-parole du Canadian National a déclaré mardi que l'on n'envisage aucunement de changer le nom de l'hôtel, choix du comité directeur de la compagnie annoncé le 3 novembre dernier par son président, M. Donald Gordon.

Presque aussitôt la Ligue d'Action Nationale s'était emparée de l'affaire et lançait une campagne en vue de baptiser l'édifice du nom d'un personnage de l'histoire canadienne; elle avait suggéré de l'appeler Château Maisonneuve.

Cette campagne atteignit son point culminant en juin dernier lorsqu'une pétition réunissant près de 200.000 signatures fut présentée à la Chambre des communes.

Choix délibéré

Le gouvernement avait alors accepté de prendre la pétition en considération mais en rappelant toutefois que le choix du nom de l'hôtel était du ressort de l'administration du Canadian National bien plus que du sien.

Ce choix du reste était "délibéré", selon ce qu'a rapporté le porte-parole de la compagnie.

Annouçant que l'hôtel de 1.200 chambres portera le nom de la reine Elisabeth, M. Gordon a ex-

pliqué qu'il a reçu de partout des centaines de suggestions, en majorité de noms historiques ou géographiques. "Pourtant, a-t-il ajouté, franco et anglophones sont presque d'accord pour demander que l'appellation se rattache d'une façon ou d'une autre à la Couronne."

"Il était cependant indispensable de s'enquérir de l'avis de Sa Majesté avant de donner suite dans un sens ou dans l'autre aux suggestions reçues."

Le consentement royal

"C'est maintenant chose accomplie et nous pouvons annoncer, grâce à la permission que nous accorde la reine, que le plus vaste et le plus moderne des hôtels du Commonwealth en portera aussi le plus illustre des noms."

Le porte-parole a précisé que le consentement royal est le résultat d'une correspondance entre le gouverneur général du Canada, M. Massey, et le palais de Buckingham.

Mais tandis que la controverse roulait, la construction de l'immeuble n'a cessé de progresser. L'hôtel ouvrira probablement ses portes en 1958; il aura coûté 20 millions.

Sa structure d'acier se dresse présentement tout à côté de la Gare centrale, au cœur de la métropole.

Un groupe de spécialistes trace déjà les plans de décoration intérieure. Les Chemins de fer nationaux, proclame M. Gordon, "sont soucieux de conférer à l'hôtel une atmosphère exclusivement canadienne et un caractère propre à la ville de Montréal et à la province de Québec".

Exclusivité mitigée

Presques murales et autres travaux analogues seront l'oeuvre d'artistes canadiens et l'on s'efforcera partout d'employer exclusivement des matériaux canadiens, affirme le président.

Cette exclusivité s'arrête cependant à l'entretien et à la gestion de l'hôtel, qu'assurera le consortium américain Conrad Hilton.

Lorsque le Canadian National ont annoncé qu'il jetait son dévolu sur la firme américaine, les murs des Communes ont répercuté les échos de sa décision. Plusieurs députés de l'opposition ont protesté du manque de confiance à l'égard des hommes d'affaires canadiens.

Les Chemins de fer de l'Etat ont répliqué qu'ils restent propriétaires de l'hôtel et qu'ils en surveillent constamment l'administration.

mes énormes pour nationaliser leur production. La CTCCC doit, elle aussi se transformer pour devenir plus efficace. Elle a actuellement un immense sujet, dit-il, mais elle est d'une maigre affreuse.

On a lancé le mot d'autonomie, dit M. Plourde. L'autonomie, ce n'est pas une vertu, mais malheureusement un mot substitué. Il a fait le succès d'un homme qu'on connaît bien, mais il ne faut pas le mettre à toutes les sauces.

Il n'est pas question de dictature dans nos réformes, dit-il, mais simplement de mieux rendre service à l'ouvrier. Après quelques autres discours, M. Picard a fait le point.

(Suite à la page 3)

Nettoyage sérieux à Ottawa

OTTAWA (PC) — Huit hommes ayant contrevenu à la campagne de nettoyage de la ville d'Ottawa ont profité d'une sentence suspendue. Ils étaient accusés d'avoir jeté des déchets dans les rues de la capitale.

Un neuvième accusé a protesté de son innocence et il subira son procès dans une semaine. Six des huit hommes ont admis leur erreur. Les deux autres protestèrent de leur innocence mais reçurent quand même une sentence suspendue.

Ils ont tous payé les frais de cour, soit \$1., sauf un qui, accusé d'avoir jeté l'enveloppe d'un paquet de cigarettes sur la rue s'en tira sans payer son écot.

Histoire de pots-de-vin à Montréal

Poursuites judiciaires contre deux ex-capitaines de police

M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif de Montréal, a annoncé, hier après-midi, que la ville avait décidé d'intenter des poursuites judiciaires contre les deux ex-capitaines de police Sydney Letchford et Eugène Duchesne et contre un dénommé René Robichaud, propriétaire d'une salle de danse de Montréal.

A l'unanimité, le Comité exécutif aurait demandé à Me Dollard Dansereau et à Me P. Mercure, avocat au Service de la police, d'intenter les poursuites qu'ils jugeront à propos contre ces trois personnes.

On se souvient que les deux capitaines avaient été suspendus en mars dernier par le Comité de discipline de la police pour avoir été soupçonnés "d'avoir accepté, en différentes occasions, des pots-de-vin pour tolérer que des places d'amusement et autres endroits détenteurs de permis de la police restent ouverts après les heures de fermeture".

Quand à Robichaud, il sera vraisemblablement accusé d'avoir donné de l'argent aux policiers pour empêcher qu'ils ne prennent des procédures contre lui.

En annonçant la nouvelle aux journalistes le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais, a déclaré: "Il faut qu'on sache que c'est la politique de l'administration actuelle que ces personnes ne s'en tirent pas les mains blanches. Les policiers qui seront soupçonnés d'actes graves seront traités comme tous les citoyens ordinaires, devant la loi. Dans le passé, la démission était acceptée et ça finissait là. Le tribunal jugera si les deux officiers démissionnaires étaient coupables ou non, ce n'est pas à moi à le juger. Mais pour le bon ordre commun, il faut qu'ils soient soumis à la loi comme tout autre citoyen."

A la suite du rapport de Me Dansereau, Me Albert Berthiaume du contentieux, a discuté ce rapport avec Me Dansereau et Me Philippe Mercure. Tous trois sont tombés d'accord sur les conclusions de Me Dansereau.

Dans sa recommandation au comité exécutif, le chef du contentieux, Me Claude Choquette, souligne que les trois accusés sont aussi d'accord pour loger contre chacune des trois personnes mentionnées, deux chefs d'accusation, c'est-à-dire contre l'une, d'avoir offert ou donné de l'argent, contre les deux autres d'avoir ac-

cepté ou reçu des sommes d'argent ou récompenses, dans le but: 1) d'entraver l'administration de la justice; 2) d'empêcher que des poursuites soient prises contre quelqu'un.

Pour sa part, Me Dansereau a souligné qu'il est d'avis que "les deux capitaines Letchford et Duchesne pourraient tous deux être accusés d'avoir commis l'acte criminel prévu à l'article 101 par le paragraphe "a" sous-alinéa 6 du code criminel, c'est-à-dire, d'avoir accepté ou obtenu certaines sommes d'argent ou certaines sommes dans l'intention de protéger contre des poursuites, une personne qui a commis une infraction. "Me Dansereau ajoute que "René Robichaud, qui tenait une salle de danse, pourrait être accusé d'avoir commis l'acte criminel prévu au paragraphe "b" du même article, c'est-à-dire d'avoir offert ou donné des sommes d'argent ou des récompenses à un officier de la paix dans le but d'empêcher les poursuites susceptibles d'être prises contre lui".

Terre-Neuve ne suivra pas N.-Y.

ST-JEAN (PC) — M. Léo Earle, président de l'Union indépendante des débardeurs à St-Jean, Terre-Neuve, a déclaré mardi que le port de St-Jean ne sera point fermé par une grève de sympathie avec les débardeurs américains.

Il a affirmé que le président Bradley de l'Association internationale des débardeurs n'a point demandé l'appui de St-Jean. "Je puis dire catégoriquement qu'il n'y aura pas de grève ici, a dit M. Earle. "Nous ne tremperez pas dans cette affaire; nous formons un syndicat indépendant et c'est mieux comme cela."



SEPT BLESSES. — Il était une fois une petite cabane de bois placée sur une remorque, et tirée par un camion. Au coin du boul. Crémazie et de l'avenue Bloomfield, la remorque s'est détachée du camion pour s'écraser sur un poteau. La cabane s'est effondrée, blessant ses sept occupants. Ils ont tous été pansés pour coupures et égratignures, à l'hôpital St-Luc. Ce sont MM. Michel Colabelli, 25 ans, 7132 rue Marquette; Patrinostro Vingenso, 35 ans, 7003 avenue Champagne; Palotti Dusepe, 57 ans, 6227 Papineau; Antonio Philiatic, 28 ans, 7763 St-Dominique; Giuseppe Mascistro, 23 ans, 8866 rue Reims; Armando Palpato, 25 ans, 6418 DeGaspé; et Eydri Triaccia, 22 ans, 5937 Hutchison. Le camion était conduit par M. Gérald Foucault, 5887 avenue Baldwin, qui n'a pas été blessé. (Photo Le Devoir)

La CTCCC veut réédifier ses structures mais selon un plan bien étudié

Un comité préparera un projet et fera rapport deux mois au moins avant le congrès de 1956 — On met également à l'étude le problème de la fusion des grandes unions — Le chômage.

par Pierre LAPORTE

QUEBEC, 14. — La CTCCC constate que les structures qu'on lui a données en 1921 ne répondent plus tout à fait aux besoins actuels. Elle veut les modifier mais pas avant d'avoir sérieusement et profondément étudié la situation et les conséquences des changements qu'elle acceptera.

Après une journée complète de débat, hier, on a décidé de confier la préparation d'un projet de refonte des structures à un comité spécial, lequel fera rapport aux intéressés au moins deux mois après le congrès de 1956. Tout le monde sera ainsi bien renseigné et pourra prendre une décision bien mûrie.

Le congrès a voté avec une immense majorité une résolution dans ce sens présentée par M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCCC, et secondée par M. Roger Mathieu, président du conseil central de Montréal.

La journée d'hier a peut-être été la plus intéressante du congrès. Les délégués ont eu l'occasion d'écouter leur association, d'en découvrir les avantages et de dire aussi ce qui, à leur avis, devrait être amélioré. Cette introspection a donné lieu à d'intéressants échanges de vue, au moins une vingtaine de délégués ont adressé la parole.

En plus du problème des structures, le congrès a abordé pour la dernière fois cette année, celui de la fusion prochaine du FAT et du CIO. La CTCCC est prête à étudier "les meilleures méthodes pour réaliser l'unité ouvrière complète au Canada en gardant à l'esprit l'indépendance du mouvement ouvrier canadien et le respect des caractéristiques propres à chaque groupe". Elle a décidé de former un comité de neuf membres pour entreprendre une étude approfondie de toute la question. Il fera rapport au prochain congrès.

les autres, mais qu'il a pour lui la doctrine sociale de l'Eglise. La CTCCC, dit-il, doit être au niveau des travailleurs et non des conseils centraux ou des fédérations.

Travail à faire

M. Roger Mathieu est en faveur du principe de la modification des structures de la CTCCC, mais en pratique il s'y oppose pour le moment. La CTCCC a la responsabilité de certaines organisations depuis deux ans, dit-il, et elle n'a encore rien fait de concret à leur sujet. Avant de lui confier de nouvelles responsabilités voyons d'abord à ce qu'elle s'acquitte de celle qu'elle a déjà.

M. Hathiell est d'avis que le président général et le secrétaire général devraient avoir autre chose à faire que de négocier des conventions collectives.

L'efficacité

M. Jean-Robert Ouellet, un des vice-présidents de la CTCCC, est d'avis qu'il faut rendre les services plus efficaces. Il n'est pas question, dit-il, de demander aux conseils centraux ou aux fédérations de renoncer à leur juridiction, mais de centraliser certains services pour les rendre plus efficaces.

La CTCCC actuellement ne peut répondre à plus de 20 p.c. des demandes, dit-il, et avec sa structure actuelle elle ne peut les rendre plus opérants, car ils sont trop morcelés.

M. René Gosselin, premier vice-président, est en faveur "d'une seule et bonne autorité" et de la "coordination des services".

Certaines fédérations, dit-il, déclarent des grèves sans parler

prendront la mer pour tenter d'échapper à la tempête. Quatre patrouilleurs de la base Boca Chica, près de Key West ont appareillé et seront évacués sur Clynco, en Georgie de même que 28 chasseurs à réaction si Hilda maintient sa course actuelle.

Cecil Gentry, de la météo de Miami, dit que l'ouragan Hilda est traité, qu'on peut difficilement prévoir sans ce qu'il fera d'une heure à l'autre. L'ouragan est constamment épilé par les appareils aériens des services de la météo américaine.

Hilda s'approche de Cuba

MIAMI (PA) — L'ouragan Hilda, étroitement ceinturé de vents de 90 milles à l'heure, s'apprête à souffler durement sur le littoral oriental de Cuba.

Les vents violents qu'il engendre en direction septentrionale devraient aussi balayer le sud des Bahamas. Les petites embarcations d'un vaste secteur ont été prévenues de ne pas s'éloigner de la terre ferme.

A la base navale de Key West, en Floride, les équipages ont été rappelés à bord. A deux heures d'avis, les navires de la flotte

Toronto paiera sa part de la section ontarienne du pipe-line

OTTAWA (PC)

L'Ontario a accepté en principe mardi de partager avec le gouvernement fédéral les frais de la construction, s'élevant à 120 millions de dollars, du tronçon ontarien d'un pipe-line pan-canadien de gaz naturel dont on projette la construction.

Le premier ministre Frost a souligné, cependant, que l'accord tiendra si le projet s'avère sensé et économique. Il ne veut pas gaspiller l'argent du public. L'Ontario souscrirait le tiers du coût de la construction provinciale.

Un conseil fédéral-provincial de spécialistes entreprendra l'étude "approfondie" et immédiate de tous les aspects de ce programme complexe. C'est ce qu'a déclaré M. Frost à l'issue d'une conférence de trois heures avec le premier ministre St-Laurent, le ministre du Commerce, M. Howe et le ministre des finances M. Harris.

\$350,000,000

MM. St-Laurent et Frost ont discuté notamment la formation d'une compagnie de la couronne pour financer le tronçon nord-ontarien de ce pipe-line de 2,200 milles et d'une valeur globale de \$350,000,000 qui apporterait le gaz naturel de l'Alberta aux provinces centrales tout en alimentant les marchés du nord des Etats-Unis.

La construction de ce pipe-line

serait confiée à Trans-Canada Pipe Lines Ltd. La compagnie de la couronne aurait pour mission d'assurer le financement de cette construction et de maintenir le prix du gaz à un taux accessible aux consommateurs.

Il est possible, selon M. Frost, que la construction du pipe-line débute le printemps prochain.

Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice L. Duplessis, présidera, à 2h. 30 dimanche après-midi, 18 septembre, à l'inauguration officielle des travaux de construction d'une importante section du futur pont interprovincial de l'Île-Aux-Allumettes, près de Chapeau, dans le comté de Pontiac.

M. Duplessis dans Pontiac, dimanche

Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice L. Duplessis, présidera, à 2h. 30 dimanche après-midi, 18 septembre, à l'inauguration officielle des travaux de construction d'une importante section du futur pont interprovincial de l'Île-Aux-Allumettes, près de Chapeau, dans le comté de Pontiac.

Il sera également le principal orateur à la grande assemblée publique régionale qui suivra cette brève cérémonie. Il sera alors accompagné des hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics et député de Pontiac, et Gérard Desjardins, député de Gatineau. Plusieurs autres personnalités de marque assisteront également à la fête ainsi que la plupart des maires et présidents de commissions scolaires du comté de Pontiac.

La mise à l'essai du détecteur de crevasses à bord de véhicules qui se déplacent à une vitesse de cinq à sept milles horaires a été un succès.

Elles comportent aussi la constatation que le creusage des tunnels sous la glace et la neige polaires est d'une facilité et d'une efficacité étonnantes.

Ce sont là les fruits des recherches que 24 équipes ont effectuées l'an dernier aux environs de la base aérienne de Thulé, au Groenland.

Cet appareil émet des vibrations dont le véhicule capte l'écho. La réception de cet écho s'interrompt en présence d'une crevasse.

Pour jalonner les pistes, on fait courir à leur gauche et à leur droite, un fil dénudé. A tous les 35 milles environ, un poste de relais transmet des pulsations au réseau de jalonnement. Un appareil récepteur permet de détecter ces signaux qui s'affaiblissent lorsque le voyageur s'éloigne un peu de la piste.

Peu de succès d'un ordre de grève aux débardeurs

NEW-YORK (PA) — L'Association internationale des débardeurs a tenté de paralyser l'expédition maritime sur tout le littoral de l'Atlantique et du Golfe du Mexique. Elle a raté partiellement sa manœuvre.

Environ 125 navires sont immobilisés le long des quais par la grève. Mais, dans certains ports comme Baltimore, Nouvelle-Orléans, Norfolk et Houston, les débardeurs ont défilé l'ordre syndical de grève. A Baltimore, le vice-président de l'Association August Idzik s'est rebellé contre le président Bradley. Il a abandonné son poste et ordonné à ses débardeurs de poursuivre le travail. A Houston et Norfolk, l'ordre de grève a été soumis à la votation des syndiqués.

Au Canada L'Association compte 100,000 adhérents. La moitié seulement a obéi à l'ordre de grève. Les affi-

Survivance dans l'Arctique

WASHINGTON (PA) — Le Corps des ingénieurs de l'Armée américaine a rapporté mardi diverses découvertes qui aideront l'U.S.M.N. à explorer les déserts glacés de l'Arctique ou de l'Antarctique, et à y survivre.

Elles comprennent en particulier un détecteur électronique de crevasses et un appareil électrique capable de jalonner des pistes en sorte que pour la première fois dans l'histoire il est rendu possible de parcourir de grandes étendues de neige ou de glace en toute sécurité durant les longues nuits d'hiver aussi bien qu'en plein jour.

Elles comportent aussi la constatation que le creusage des tunnels sous la glace et la neige polaires est d'une facilité et d'une efficacité étonnantes.

Ce sont là les fruits des recherches que 24 équipes ont effectuées l'an dernier aux environs de la base aérienne de Thulé, au Groenland.

La mise à l'essai du détecteur de crevasses à bord de véhicules qui se déplacent à une vitesse de cinq à sept milles horaires a été un succès.

Elles comportent aussi la constatation que le creusage des tunnels sous la glace et la neige polaires est d'une facilité et d'une efficacité étonnantes.

Ce sont là les fruits des recherches que 24 équipes ont effectuées l'an dernier aux environs de la base aérienne de Thulé, au Groenland.

Cet appareil émet des vibrations dont le véhicule capte l'écho. La réception de cet écho s'interrompt en présence d'une crevasse.

Pour jalonner les pistes, on fait courir à leur gauche et à leur droite, un fil dénudé. A tous les 35 milles environ, un poste de relais transmet des pulsations au réseau de jalonnement. Un appareil récepteur permet de détecter ces signaux qui s'affaiblissent lorsque le voyageur s'éloigne un peu de la piste.

Environ 125 navires sont immobilisés le long des quais par la grève. Mais, dans certains ports comme Baltimore, Nouvelle-Orléans, Norfolk et Houston, les débardeurs ont défilé l'ordre syndical de grève. A Baltimore, le vice-président de l'Association August Idzik s'est rebellé contre le président Bradley. Il a abandonné son poste et ordonné à ses débardeurs de poursuivre le travail. A Houston et Norfolk, l'ordre de grève a été soumis à la votation des syndiqués.

Au Canada L'Association compte 100,000 adhérents. La moitié seulement a obéi à l'ordre de grève. Les affi-

liés canadiens poursuivent le travail et refusent tout au plus de décharger les navires dirigés vers les ports canadiens de préférence aux ports américains.

Demande des grévistes L'Association des débardeurs veut obtenir l'abolition de la Commission de régulation des ports de New-York et du New-Jersey. La grève a pour but d'inciter Washington à se mêler à cette querelle mais la capitale se tient coite.

Les pertes encourues depuis le début de la grève à New-York atteignent \$7,000,000 de plus, les cargaisons s'accumulent sur les quais new-yorkais au rythme de \$20,000,000 par jour.

Des ports intérieurs comme Detroit, par exemple, veulent que ces cargaisons passent par leurs quais pour être expédiées à l'Europe via le St-Laurent.

Chronique judiciaire

Une affaire de vol d'avion qui sera moins complexe au civil

par Yves LAPIERRE

Le juge T.-A. Fontaine, de la Cour des Sessions, avait à juger une affaire assez complexe, hier matin, tellement complexe qu'il a remis son jugement au 15, pour avoir le temps d'examiner la chose de plus près; il s'agit d'une enquête préliminaire. Pierre Quenault, 36 ans, 7381 rue Drolet, est à la barre des accusés; il est soupçonné d'avoir volé un avion, qu'il aurait acheté de M. Gérard Potvin, un instructeur-pilote, mais dont il n'aurait pas acquitté les paiements aux termes de la défense, ce qui a fait oïre à la défense qu'il s'agit bien d'une affaire civile que criminelle. Potvin aurait reçu cet avion de son beau-père, M. Léo Perrault, un rentier dans la quarantaine qui possède un autre avion du même type. Celui qui fait l'objet du litige est un Stinson; il est actuellement la propriété de M. K. Millard, propriétaire d'avions de Toronto. M. Perrault aurait donné l'avion à M. Potvin, son gendre, qui l'aurait revendu à M. Quenault. Celui-ci n'aurait payé qu'une partie du prix à Potvin et aurait ensuite revendu l'avion au comptant à M. Millard. D'après la poursuite, il y aurait dans cette transaction une intention criminelle: l'accusé aurait acheté à terme, payé une partie du prix seulement et revendu comptant pour un prix inférieur à celui de son achat. Selon la défense, la propriété de l'avion n'a pas été clairement établie, M. Potvin, qui se dit propriétaire à la suite de la donation que lui a faite son beau-père, n'ayant pas effectué de transfert d'enregistrement, lors de la vente à Quenault, et l'ensemble des témoignages n'appartient pas beaucoup de clarté sur ce point. D'ailleurs, cette question de propriété est essentielle: dans une affaire de vol, selon le juge

Fontaine, il faut établir de façon certaine la propriété de l'objet qu'on dit avoir été volé. En définitive, le juge Fontaine remet son jugement au 15, non sans avoir déclaré qu'il serait surpris si la Cour d'Assises en venait à la conclusion qu'il s'agit là d'un vol.

Paul-P. de Courval comparait en appel

Celui qui s'est déclaré le protecteur de l'enfance illégitime, mais qui n'en a pas moins été condamné à trois mois de détention pour avoir incité des jeunes adolescents à commettre des actes de grossièreté devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, de la Cour Supérieure, siégeant en appel des causes sommaires.

Paul-P. de Courval en appelle en effet de la condamnation que lui a imposée le juge Henri Bernatchez, de la Cour du Bien-Être social. Il est défendu par Me Raymond Daoust et Me Bernard LeBel, qui ont convenu, avec Me Jean-Paul Ste-Marie, procureur de verser au dossier les dépositions prises lors de l'instruction en première instance. La date du 7 octobre a été fixée par le tribunal pour l'audition de l'argumentation de droit et de faits des avocats de la défense et de la poursuite.

Le juge Lazure a de plus entendu plusieurs autres causes, en appel. Elles se rapportaient toutes à des refus de pourvoir à des infractions pour conduite dangereuse au volant et à des maisons de désordre.

Plusieurs autres causes ont été remises à la session de novembre.

Poursuite de \$5.178.60 intentée par un union

L'Union des Ouvriers Unis de la Confection (Amalgamated Cloth Workers of America) affiliée au C.T. et au C.I.O., a intenté une action en dommages au montant de \$5.178.60 à la "Slax Inc.", de Lachine, M. Hyman Reiff, gérant du bureau conjoint de Montréal de cette Union, a déclaré que celle-ci alléguait, dans sa procédure, que la compagnie "a, à tort, illégalement et par malveillance, renvoyé 24 employés, le 22 août 1955".

Vente par autorité de justice

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable Juge PAUL EMILE COTE, de la Cour Supérieure de Montréal, sous le numéro 1369 des dossiers de ladite Cour, il sera procédé à la vente aux enchères par Me JULIEN S. MACKAY, notaire, commis à cet effet par le dit Juge, 4948 avenue Verdun, le cinq (5) octobre, mil neuf cent cinquante-cinq, à 10h.30 de l'avant-midi, du commerce ci-après désigné, savoir:

Un commerce d'épicerie et boucherie licenciée, exploité au No 273 Ouest rue Saint-Viateur, à Montréal.

Ledit commerce appartient pour un tiers indivis, à Andrée Prévillé, fille mineure de feu Lucien Prévillé et Dame Agnès Cécyle.

Le cahier des Charges et Conditions de la vente est déposé au bureau du Notaire soussigné, et peut être consulté en tout temps, Verdun, le 12 septembre, 1955.

JULIEN S. MACKAY Notaire

4948 avenue Verdun

Verdun, P. Q.

York 5321.

M. Reiff a ajouté que "Slax Inc." est un atelier non-syndiqué qui refuse d'employer ou de conserver à son emploi les personnes qui deviennent membres d'une union bona fide.

L'union alléguait également que la compagnie a organisé une union dite "de compagnie", connue sous le nom de "Slax Welfare Association", et a forcé ses employés à y adhérer et à se retirer des rangs de l'Union des Ouvriers Unis de la Confection.

D'après le gérant du bureau conjoint de l'Union, la Commission des Relations Industrielles du Québec a convoqué la compagnie Slax et la "Slax Welfare Association" pour aujourd'hui, à 2 h. de l'après-midi.

Un escroc, qui semble avoir pris sur le fait par des limiers municipaux au moment où il recevait une somme de \$300, de deux courtiers, après les avoir menacés de les faire expulser de la ville.

L'accusé Tony Yanovitch, sans adresse connue, qui a déjà été condamné pour avoir tenu une maison de désordre et transporté illégalement des boissons alcooliques, a comparu devant le juge Maréchal Nantel sous l'accusation d'avoir extorqué \$300, jeudi dernier, à deux courtiers montrealais, MM. Daniel McIntyre et Kenneth Gregory, propriétaires de la firme Gregory Co. Inc.

D'après Me Ernest Lafontaine, avocat de la poursuite, il semble que ce ne soit pas la première fois que Yanovitch se livre à ce petit jeu avec ses victimes.

Me Lafontaine a raconté au juge Nantel que l'accusé s'est présenté plusieurs fois chez les deux courtiers, durant les semaines précédentes, pour se faire remettre la somme de \$300, sous menace de chantage, évidemment et sous peine de les faire "expulser de la ville".

A la fin, les deux courtiers se sont fatigués de ce manège et

ont prévenu la police locale. Deux limiers se sont cachés dans un placard, jeudi, jour de la visite hebdomadaire de Yanovitch, pour surveiller les agissements de ce dernier. Les deux courtiers lui ont remis des billets marqués et les détectives l'ont immédiatement arrêté alors qu'il avait encore les billets en main.

Toutefois, d'après Mes Myer Gross et Alexandre Chevalier, G.C., avocats de la défense, Yanovitch ne faisait que contracter un emprunt en bonne et due forme.

Me Lafontaine leur a alors demandé comment il se fait que les deux courtiers sont menacés constamment, depuis l'arrestation du présumé escroc, et qu'on leur enjoint de retirer leur plainte s'ils ne veulent pas être l'objet de représailles. Me Lafontaine en conclut qu'il s'agit d'une bande organisée.

Le procureur de la Couronne, Me Gabriel Houde, suggéra alors que l'enquête préliminaire ait lieu cette semaine et qu'on n'accorde pas de cautionnement à l'accusé, à cause des menaces faites aux courtiers.

Le juge Nantel accepta cette suggestion et fixa l'enquête à aujourd'hui.

"Un mari aurait tenté d'empoisonner sa femme"

Marié depuis sept ans, Alexandre Brisebois, 32 ans, 2436 de LaSalle, aurait tenté d'empoisonner sa femme et même de l'étouffer, pendant les trois mois qui ont précédé le 26 août dernier.

Depuis un an ou un an et demi, Brisebois aurait des troubles de ménage assez sérieux. Il y a trois mois, il aurait offert une bouteille de cognac à sa femme; celle-ci en prit quelques gouttes et se sentit malade par la suite. Elle fit analyser le cognac en question et découvrit qu'il contenait du fluorure de sodium, un violent poison à rats.

De plus, au cours d'une violente discussion, Brisebois aurait tenté d'étouffer sa femme. Celle-ci se fit passer chez un médecin, qui lui découvrit des éraflures à la gorge.

L'accusé a comparu sous deux chefs d'accusation devant le juge Nantel, de la Cour des Sessions, et devant le juge Paquette, de la Cour municipale.

Dans les deux cas, il a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 19 courant, pour les deux accusations. Tout cautionnement lui a été refusé.

Trouvé en possession de photos pornographiques

Gérard Alarie, 8441 St-Denis, a comparu hier devant le juge Maréchal Nantel sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de photographies obscènes. Une cinquantaine de ces photos ont été saisies à son domicile par la police provinciale ainsi que des négatifs servant à l'impression de ces photos.

Alarie a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 21.

Son avocat, Me John E. C. Elliott, C.R., a demandé au tribunal la libération de son client sous cautionnement, en expliquant que son client "aurait été tout simplement trouvé en possession de photos pas tout à fait "kasher".

Alarie fut remis en liberté sous un dépôt de \$100, en attendant son procès.

JEU DANGEREUX

OTTAWA (PC)—En jouant sur les bords de la rivière Rideau, à Ottawa, samedi, un garçonnet de 8 ans a été blessé d'une balle de revolver avec lequel il s'amusait en compagnie d'un petit camarade, Barry Butler a reçu la balle dans la poitrine. Il a les deux jambes paralysées. Les médecins ne peuvent dire si cette paralysie durera longtemps.

AVIS de première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de CLAUDE BOURASSA, contracteur-électricien, faisant affaires seul dans les cité et district de Montréal, sous le nom et raison sociale de "C. B. C. ELECTRIC REG'D".

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue contre CLAUDE BOURASSA le 6ième jour de septembre 1955 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de septembre 1955 à 10 heures de l'avant-midi, au Bureau de F. G. Coffin C.R. le Séquestre Officiel, Chambre 16, au Palais de Justice, en la cité de Montréal dans la Province de Québec.

Daté à Montréal, ce 12ième jour de septembre 1955.

Bureau de LAMARRE, HAMEL & ARCHAMBAULT, 10, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Albert LAMARRE & Jules ARCHAMBAULT Syndics

Canada

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 380 153

ROBERT BOND, chauffeur, des Cité et District de Montréal, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur à son enfant mineure, Rollande.

Demandeur

VS

WALTER SWAIL, 143 Genevieve Park Boul. Rochester, N.Y. USA.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur WALTER SWAIL, de comparaitre dans le mois

Montréal, 13 septembre 1955

G. BLANCHET

Deputé-Protonotaire

Me Roger Rousseau,

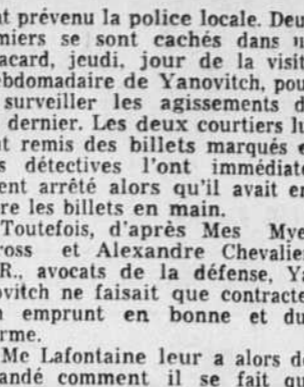
360 Ouest, rue Craig,

Montréal,

Procureur du demandeur

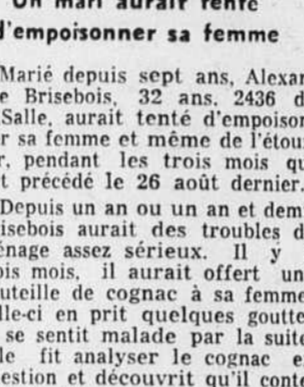
E. B. EASSON

SECRETARIE



Le jeune Serge Courtemanche, fils de Me Henri Courtemanche, ancien député fédéral de Labelle, qui est décédé, hier, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à l'âge de 9 ans. Les funérailles auront lieu jeudi matin en la cathédrale de Mont-Laureur.

(Photo Jean-Claude Doré)



(Photo Jean-Claude Doré)

Petites annonces du "Devoir"

Appartement chauffé à louer
3870 avenue Northcliffe, trois beaux appartements, 4 à 2 pièces, visiteurs bienvenus. 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
Avenue De Lorimier, près Boul. St-Joseph, chambre-boudoir, dans maison privée, tranquille, douche, téléphone, lavoir. LA 3-5169. (JNO)

CHALET A VENDRE
Chalet meublé, 6 pièces, Laurentides, Co. Mo. terrain, prix privé, terrain 200 x 180, près station, \$5,000.00. Boite 14. Le Devoir, 15-9-55

COMMIS DEMANDE
Commis Agé de 25 à 35 ans, résidant dans Outremont ou environ, position stable, donner références et adresse complète. Ecrire à Case 221, Le Devoir, 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
A monsieur distingué grande chambre deux pièces chauffée ou il y a deux chambres, S.T.P. signeur, RA 9150, 1220, St-Christophe, apprt 7. 17-9-55

COMMERCE A VENDRE
Magasin de meubles à vendre, établi depuis 1941, situé dans le centre des affaires, pour information, écrire à: Colette, 60-171ème rue, Ste-Anne-Falls, Que. 23-9-55

Demande d'emploi
Jeune homme étudiant aux cours du soir de l'Université est intéressé à travailler à temps partiel le week-end. 17-9-55

Ecole de métier
APPRENEZ A COUDRE
En quelques leçons, couseuses et films. Auto docteur, machine à coudre, 25 ans au service du public. Alons chercher gratuitement. Ecole Jédo, 1621, rue St-Denis. 15-9-55

LOGEMENT A LOUER
2781 Cadillac, 4 grands appartements fermés, libre le 15 septembre. Monté, chauffé, eau chaude, moderne, appeler pour appointment, \$65. TU 4003. 16-9-55

MEUBLES A VENDRE
A vendre, ameublement salle à manger, réfrigérateur, bicyclette C.C.M. pour homme, bibliothèque, 15-9-55.



Congrès de la Chambre de Commerce de Breton Woods
En 1955, la ville de Montréal demeure toujours la métropole du Canada, mais en sera-t-elle en 1975? C'est à ce point d'interrogation que tendra de répondre la Chambre de Commerce de Montréal, qui a choisi comme thème de son congrès l'étude de la circulation dans notre ville et aux alentours et les effets de la canalisation du Saint-Laurent sur la métropole et son port.

(Photo Jean-Claude Doré)



(Photo Jean-Claude Doré)

Petites annonces du "Devoir"

Appartement chauffé à louer
3870 avenue Northcliffe, trois beaux appartements, 4 à 2 pièces, visiteurs bienvenus. 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
Avenue De Lorimier, près Boul. St-Joseph, chambre-boudoir, dans maison privée, tranquille, douche, téléphone, lavoir. LA 3-5169. (JNO)

CHALET A VENDRE
Chalet meublé, 6 pièces, Laurentides, Co. Mo. terrain, prix privé, terrain 200 x 180, près station, \$5,000.00. Boite 14. Le Devoir, 15-9-55

COMMIS DEMANDE
Commis Agé de 25 à 35 ans, résidant dans Outremont ou environ, position stable, donner références et adresse complète. Ecrire à Case 221, Le Devoir, 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
A monsieur distingué grande chambre deux pièces chauffée ou il y a deux chambres, S.T.P. signeur, RA 9150, 1220, St-Christophe, apprt 7. 17-9-55

COMMERCE A VENDRE
Magasin de meubles à vendre, établi depuis 1941, situé dans le centre des affaires, pour information, écrire à: Colette, 60-171ème rue, Ste-Anne-Falls, Que. 23-9-55

Demande d'emploi
Jeune homme étudiant aux cours du soir de l'Université est intéressé à travailler à temps partiel le week-end. 17-9-55

Ecole de métier
APPRENEZ A COUDRE
En quelques leçons, couseuses et films. Auto docteur, machine à coudre, 25 ans au service du public. Alons chercher gratuitement. Ecole Jédo, 1621, rue St-Denis. 15-9-55

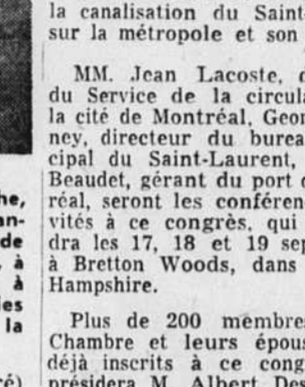
LOGEMENT A LOUER
2781 Cadillac, 4 grands appartements fermés, libre le 15 septembre. Monté, chauffé, eau chaude, moderne, appeler pour appointment, \$65. TU 4003. 16-9-55

MEUBLES A VENDRE
A vendre, ameublement salle à manger, réfrigérateur, bicyclette C.C.M. pour homme, bibliothèque, 15-9-55.



Congrès des optométristes à St-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe, 14 (Spécial) — Le congrès annuel des optométristes de la province de Québec se déroulera à Saint-Hyacinthe, les 9 et 10 octobre, sous les auspices du Collège des Optométristes de la Société d'Optométrie de St-Hyacinthe. C'est ce qui vient d'annoncer M. le Dr J.-A. Boivin, o.d., de Montréal, président du Collège.

(Photo Jean-Claude Doré)



(Photo Jean-Claude Doré)

Petites annonces du "Devoir"

Appartement chauffé à louer
3870 avenue Northcliffe, trois beaux appartements, 4 à 2 pièces, visiteurs bienvenus. 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
Avenue De Lorimier, près Boul. St-Joseph, chambre-boudoir, dans maison privée, tranquille, douche, téléphone, lavoir. LA 3-5169. (JNO)

CHALET A VENDRE
Chalet meublé, 6 pièces, Laurentides, Co. Mo. terrain, prix privé, terrain 200 x 180, près station, \$5,000.00. Boite 14. Le Devoir, 15-9-55

COMMIS DEMANDE
Commis Agé de 25 à 35 ans, résidant dans Outremont ou environ, position stable, donner références et adresse complète. Ecrire à Case 221, Le Devoir, 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
A monsieur distingué grande chambre deux pièces chauffée ou il y a deux chambres, S.T.P. signeur, RA 9150, 1220, St-Christophe, apprt 7. 17-9-55

COMMERCE A VENDRE
Magasin de meubles à vendre, établi depuis 1941, situé dans le centre des affaires, pour information, écrire à: Colette, 60-171ème rue, Ste-Anne-Falls, Que. 23-9-55

Demande d'emploi
Jeune homme étudiant aux cours du soir de l'Université est intéressé à travailler à temps partiel le week-end. 17-9-55

Ecole de métier
APPRENEZ A COUDRE
En quelques leçons, couseuses et films. Auto docteur, machine à coudre, 25 ans au service du public. Alons chercher gratuitement. Ecole Jédo, 1621, rue St-Denis. 15-9-55

LOGEMENT A LOUER
2781 Cadillac, 4 grands appartements fermés, libre le 15 septembre. Monté, chauffé, eau chaude, moderne, appeler pour appointment, \$65. TU 4003. 16-9-55

MEUBLES A VENDRE
A vendre, ameublement salle à manger, réfrigérateur, bicyclette C.C.M. pour homme, bibliothèque, 15-9-55.



M. Marler invité au Junior Adv. and Sales Club
Le Junior Advertising and Sales Club de Montréal reprendra ses activités de la saison ce soir, à l'hôtel Mont-Royal.

(Photo Jean-Claude Doré)



(Photo Jean-Claude Doré)

Petites annonces du "Devoir"

Appartement chauffé à louer
3870 avenue Northcliffe, trois beaux appartements, 4 à 2 pièces, visiteurs bienvenus. 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
Avenue De Lorimier, près Boul. St-Joseph, chambre-boudoir, dans maison privée, tranquille, douche, téléphone, lavoir. LA 3-5169. (JNO)

CHALET A VENDRE
Chalet meublé, 6 pièces, Laurentides, Co. Mo. terrain, prix privé, terrain 200 x 180, près station, \$5,000.00. Boite 14. Le Devoir, 15-9-55

COMMIS DEMANDE
Commis Agé de 25 à 35 ans, résidant dans Outremont ou environ, position stable, donner références et adresse complète. Ecrire à Case 221, Le Devoir, 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
A monsieur distingué grande chambre deux pièces chauffée ou il y a deux chambres, S.T.P. signeur, RA 9150, 1220, St-Christophe, apprt 7. 17-9-55

COMMERCE A VENDRE
Magasin de meubles à vendre, établi depuis 1941, situé dans le centre des affaires, pour information, écrire à: Colette, 60-171ème rue, Ste-Anne-Falls, Que. 23-9-55

Demande d'emploi
Jeune homme étudiant aux cours du soir de l'Université est intéressé à travailler à temps partiel le week-end. 17-9-55

Ecole de métier
APPRENEZ A COUDRE
En quelques leçons, couseuses et films. Auto docteur, machine à coudre, 25 ans au service du public. Alons chercher gratuitement. Ecole Jédo, 1621, rue St-Denis. 15-9-55

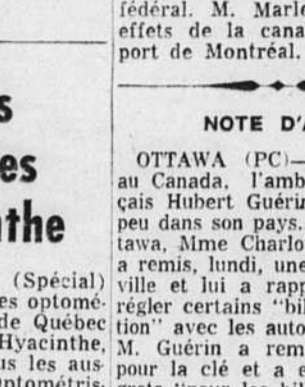
LOGEMENT A LOUER
2781 Cadillac, 4 grands appartements fermés, libre le 15 septembre. Monté, chauffé, eau chaude, moderne, appeler pour appointment, \$65. TU 4003. 16-9-55

MEUBLES A VENDRE
A vendre, ameublement salle à manger, réfrigérateur, bicyclette C.C.M. pour homme, bibliothèque, 15-9-55.



Congrès des optométristes à St-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe, 14 (Spécial) — Le congrès annuel des optométristes de la province de Québec se déroulera à Saint-Hyacinthe, les 9 et 10 octobre, sous les auspices du Collège des Optométristes de la Société d'Optométrie de St-Hyacinthe. C'est ce qui vient d'annoncer M. le Dr J.-A. Boivin, o.d., de Montréal, président du Collège.

(Photo Jean-Claude Doré)



(Photo Jean-Claude Doré)

Petites annonces du "Devoir"

Appartement chauffé à louer
3870 avenue Northcliffe, trois beaux appartements, 4 à 2 pièces, visiteurs bienvenus. 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
Avenue De Lorimier, près Boul. St-Joseph, chambre-boudoir, dans maison privée, tranquille, douche, téléphone, lavoir. LA 3-5169. (JNO)

CHALET A VENDRE
Chalet meublé, 6 pièces, Laurentides, Co. Mo. terrain, prix privé, terrain 200 x 180, près station, \$5,000.00. Boite 14. Le Devoir, 15-9-55

COMMIS DEMANDE
Commis Agé de 25 à 35 ans, résidant dans Outremont ou environ, position stable, donner références et adresse complète. Ecrire à Case 221, Le Devoir, 15-9-55

CHAMBRE A LOUER
A monsieur distingué grande chambre deux pièces chauffée ou il y a deux chambres, S.T.P. signeur, RA 9150, 1220, St-Christophe, apprt 7. 17-9-55

COMMERCE A VENDRE
Magasin de meubles à vendre, établi depuis 1941, situé dans le centre des affaires, pour information, écrire à: Colette, 60-171ème rue, Ste-Anne-Falls, Que. 23-9-55

Demande d'emploi
Jeune homme étudiant aux cours du soir de l'Université est intéressé à travailler à temps partiel le week-end. 17-9-55

Ecole de métier
APPRENEZ A COUDRE
En quelques leçons, couseuses et films. Auto docteur, machine à coudre, 25 ans au service du public. Alons chercher gratuitement. Ecole Jédo, 1621, rue St-Denis. 15-9-55

LOGEMENT A LOUER
2781 Cadillac, 4 grands appartements fermés, libre le 15 septembre. Monté, chauffé, eau chaude, moderne, appeler pour appointment, \$65. TU 4003. 16-9-55

MEUBLES A VENDRE
A vendre, ameublement salle à manger, réfrigérateur, bicyclette C.C.M. pour homme, bibliothèque, 15-9-55.

Advertisement for Cavelier restaurant, featuring a logo and text about international reputation and specialties like pâté de rognons and house-made beef.

Large advertisement for Eaton shoes, featuring an illustration of a woman's feet in Oxfords and text describing 'Sanitized' shoes with rubber-soles, priced at 3.99.

Advertisement for LA COMMISSION HYDRO ELECTRIQUE ONTARIO, detailing the construction of a dam and power project on the St-Laurent river.

Large advertisement for Labatt's Pilsener Beer, featuring a cartoon monkey character, a bottle of beer, and text promoting the quality and availability of the beverage.

Moscou promet de libérer les prisonniers allemands

Le résident général reçoit l'ordre de détrôner le sultan du Maroc d'ici trois jours

La CTCC veut...

Le président

Les délégués, dit-il, ont vraiment l'air de chercher leur voie. Je crois toutefois que les discours que nous venons d'entendre ont éclairé le sujet. Le problème que nous étudions est nouveau et complexe.

En principe, dit M. Picard, les conseils centraux et les fédérations devraient donner des services. Mais en pratique il arrive souvent qu'ils ne peuvent pas les donner.

M. Picard a expliqué qu'il est peut-être devenu essentiel de grouper les ouvriers dans des conseils centraux ou des syndicats "naturels", plutôt que de tenter de placer dans les mêmes groupes des gens qui sont divisés par le travail ou encore par la géographie. Vaut-il pourquoy, dit-il, l'unification des services entraîne presque naturellement la multiplication des conseils centraux.

M. Picard a dit qu'il faut étudier les problèmes actuels et trouver des solutions dans la structure de la CTCC. Autrement ces problèmes deviendront un jour intenable, pour tout le monde, dit-il.

On s'est finalement rallié à la proposition Marchand à l'effet d'ajourner toute décision à l'an prochain et de consacrer les prochains mois à une étude soignée du problème.

Voici le texte de la résolution adoptée, hier, au sujet de l'unité syndicale:

"Le congrès de la CTCC

1—se déclare favorable à l'unité ouvrière qui est une condition fondamentale à la promotion du monde.

2—considère qu'il existe plusieurs moyens de réaliser cette unité, soit par la fusion organique de centrales, soit par l'organisation d'une action commune chaque fois que les intérêts des travailleurs l'exigent.

3—souligne que, dans le passé, il est arrivé à maintes reprises que les centrales syndicales aient réalisé l'unité d'action dans la poursuite d'objectifs ouvriers communs.

4—croit que l'existence de plusieurs centrales syndicales au pays ou dans le monde peut être justifiée, entre autres raisons, par l'adhésion des travailleurs à des

PARIS (PA)—Un comité ministériel de France a ordonné mardi au résident général du Maroc de détrôner d'ici trois jours le sultan Mohammed Ben Moulay Arafa afin d'ouvrir la voie à un vaste programme de réformes dans ce protectorat nord-africain.

Lundi soir, le sultan déclarait qu'il demeurera le souverain tant que Dieu en décidera autrement. Pour l'instant, il s'en tient à cette déclaration.

Le premier ministre Edgar Faure affronte également des dissensions au sein de son propre cabinet. Le ministre de la Défense, le général Pierre Koenig, a exprimé son opposition mardi à certaines décisions adoptées à l'endroit du Maroc au cours d'une réunion de cinq heures du cabinet français, lundi.

Les chefs du parti de Koenig, partis du général de Gaulle, se sont réunis mardi pour étudier la situation. S'ils décident de retirer leur appui au cabinet de M. Faure, ce dernier sera dans une position précaire devant l'Assemblée nationale qui se réunira le 4 octobre prochain. C'est pourquoi, semble-t-il, le cabinet presse le Président général Pierre Boyer de la Tour du Moulin d'agir rapidement dans cette question.

Le chômage

L'an dernier, le problème du chômage avait retenu l'attention des députés au congrès. Ils sont revenus sur le sujet, hier. Les paroles encourageantes du ministre fédéral du Travail, M. Grigg, ne paraissent pas avoir outre mesure rassurés.

Voici le texte de la résolution votée hier unanimement sur le sujet:

"Votre comité, à la suite d'une déclaration d'un représentant du gouvernement canadien, croit que le nombre de sans-travail sera à peu près le même, soit environ 300.000, au cours de l'hiver prochain. En dépit d'une prospérité relativement plus grande, il semble bien, comme le constate le secrétaire général dans son rapport, que le chômage a un caractère chronique. En conséquence, votre comité recommande:

1—Que l'exécutif de la CTCC soit chargé d'élaborer une politique cohérente en matière de chômage et de plein emploi. Il pourra demander l'aide de personnes, économistes ou autres, versées en la matière. Il est, en effet, le pressing de déclarer qu'il faille avoir une politique cohérente encore faut-il l'articuler.

2—Que par la voie des journaux, de la radio, d'assemblées publiques, etc., une large publicité soit entreprise pour éveiller l'opinion publique dans le temps approprié. Il est entendu que l'on ne devra pas négliger de faire les représentations à qui de droit, surtout au gouvernement canadien.

TRANSACTION

MONTREAL (PC)—La compagnie Welwood Plywood Limited vient d'acquiescer la division du contre - plaqué de la Matapédia Company Limited à Québec. Un vaste entreposage sera érigé à Québec par suite de cette acquisition.

IL Y A MIEUX

EDMONTON (PC)—Le ministre fédéral des Mines, George Prud'homme, est revenu chez lui après deux semaines à l'hôpital où il fut transporté après avoir été empoisonné par le ptomaine à Banff. Il sera au repos pour deux semaines environ.

LES INFIRMES

MONTREAL (PC)—La campagne du 25ième anniversaire de la Société de Secours aux enfants infirmes de la province de Québec a été inaugurée lundi. L'objectif est de \$225.000. La campagne durera deux semaines.

MANOEUVRES

OTTAWA (PC)—Le lière brigade d'infanterie canadienne en Allemagne se livra à des manoeuvres en vu d'une guerre atomique durant cinq jours, à 30 milles de Hanovre. Quelque 4.000 Canadiens participèrent à ces manoeuvres. L'autonomie, cette brigade sera relevée par la 2ième brigade d'infanterie.

VOYAGE ACCELERE

MONTREAL (PC)—Les Chemins de fer nationaux annoncent que le voyage Vancouver-Montreal sera raccourci de 45 minutes et celui de Montreal à Vancouver, de 35 minutes, à compter du 25 septembre. Il s'agit du service quotidien du convoi "Super Continental".

ACCIDENT MORTEL

HAMILTON (PC)—Victor Nantel, âgé de 46 ans, de Montreal, a été tué par un chauffard, dimanche, à Winona, près de Hamilton, en Ontario. Il travaillait à la compagnie E. D. Smith Canning de Winona.

NOUVEAU MAIRE DE T.-R.

M. Laurent Paradis, homme d'affaires de Trois-Rivières, a été élu par acclamation, hier, maire de cette ville. Il succède à M. Léon Leblanc, élu à ce poste en 1953. Six échevins sortant de charge ont également été élus par acclamation. Le scrutin pour deux autres sièges à l'échéance aura lieu lundi prochain.

VISITE TERMINEE

OTTAWA (PC)—Le ministre des Affaires étrangères d'Australie, R. G. Casey, a quitté Ottawa

Ottawa s'efforce de respecter l'autonomie des provinces

Selon M. Pickersgill

QUEBEC (PC)—Le gouvernement fédéral s'efforce de sauvegarder l'autonomie des gouvernements provinciaux en même temps qu'il les place dans une position telle qu'ils pourront faire face à leurs obligations financières en vertu de la Constitution canadienne.

C'est du moins ce qu'affirma mardi le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté dans un discours à l'adresse du club Rotary de Québec. M. Pickersgill a précisé que le gouvernement fédéral s'en tient à une politique de redistribution des revenus fiscaux entre les provinces plus riches et celles dont on dit qu'elles sont "dépossédées".

Mais, a-t-il aussitôt ajouté, les autorités fédérales s'opposent à la centralisation des pouvoirs exécutifs au seul profit du gouvernement central.

Les relations fiscales

Le ministre, qui a pris la parole en français et en anglais, a posé l'épineux problème des relations fédérales-provinciales à la veille de la conférence d'Ottawa qui s'ouvre le 3 octobre.

S'adressant à des industriels, M. Pickersgill a dit d'avis que la situation des provinces moins fortunées et plus petites n'a pas été comprise partout au Canada.

Le ministre n'a cependant pas commenté les accords fiscaux intervenus entre les provinces et le pouvoir central, accords auxquels le Québec s'est refusé et qui devaient faire l'objet des discussions d'Ottawa.

Deputé de la circonscription Terre-Neuve de Bonavista-Twillingate aux Communes, M. Pickersgill a affirmé que, sans l'ombre d'un doute, Terre-Neuve est précisément une province "moins fortunée" et petite.

Redistribution

Au cours des quelques années qui ont suivi 1957, les subsides fédéraux représentaient les deux tiers des budgets provinciaux. Mais les subsides n'ont pas été accrus proportionnellement au progrès et à l'essor de la nation.

"C'est pourquoi nous sommes maintenant aux prises avec ce problème de la redistribution d'une partie des richesses centralisées dans certains secteurs du pays, en sorte que tous les Canadiens, sans égard à la province, puissent recevoir une part égale des services provinciaux."

M. Pickersgill a noté, en outre, qu'en annexant Terre-Neuve au Canada, le Québec et Terre-Neuve se sont trouvés unis par une frontière commune qui est le Labrador.

"Toutefois, personne ne sait où celle-ci se situe exactement!"

Grave pénurie d'électricité au N.-Brunswick

Fredericton (PC)—Le principal obstacle à un programme d'expansion industrielle au Nouveau-Brunswick est la pénurie d'énergie électrique à bon marché. Cette pénurie menace présentement de saboter l'exploitation de gisements de métaux communs découverts sur la côte nord de la province.

Des hommes d'affaires et des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick cherchent les moyens de convaincre les propriétaires des nouvelles mines de construire une usine de raffinage au coeur même de la province.

Une promesse

Jusqu'à présent, la seule déclaration optimiste a été faite le mois dernier par M. J. C. Udd de Montreal, président du Stratmat Ltd., qui a dit que son entreprise minière songe à établir une fonderie de manganèse dans la région de Woodstock à quelque 75 milles de Fredericton. Cette usine emploierait quelque 150 hommes.

Avertissement

Le premier ministre Hugh John Flemming a averti les compagnies minières que son gouvernement ne tolérera pas que les métaux du Nouveau-Brunswick soient exportés à l'étranger pour y être transformés.

Mais le Nouveau-Brunswick doit tenter de produire suffisamment d'énergie électrique pour permettre son expansion industrielle.

Pour l'instant, les travaux se poursuivent rondement au barrage Beechwood d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Ce barrage sera érigé sur la rivière St-Jean à 100 milles au nord de la capitale. En 1960, il devrait fournir quelque 135.000 chevaux-vapeur.

Un programme décennal permettra de transformer en électricité les réserves de 710.000 chevaux-vapeur de la rivière St-Jean.

Incendie spectaculaire

Vancouver (PC)—Un incendie qui a éclaté samedi dans la région de False Creek a causé des dégâts de plus d'un million. Une vingtaine de gros camions, des stocks de bois, des appareils de télévision d'une valeur de \$500.000 et autres appareils domestiques sont une perte comble. Des explosions causées par des lingots d'aluminium ont fait jaillir flammes et fumée à plus de 100 pieds de hauteur. On ignore la cause exacte de l'incendie. Deux pompiers ont été blessés par des fils électriques.

Echange d'ambassadeurs entre Moscou et Bonn

MOSCOU (Reuters)—L'Allemagne occidentale et la Russie ont mis fin hier soir à cinq jours de négociations intenses à Moscou et sont convenues d'établir des relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs.

L'accord devra maintenant être ratifié par le cabinet de l'Allemagne occidentale et le Parlement aussi bien que par le Soviet suprême.

Prisonniers remis

Un porte-parole allemand rapporte que les leaders de la Russie ont promis au chancelier Konrad Adenauer que les Allemands détenus en Russie depuis la fin de la deuxième guerre mondiale seront rapatriés. La Russie affirme qu'elle ne détient que quelque 10.000 prisonniers "pour crimes de guerre".

Compréhension

Un porte-parole de la délégation allemande a déclaré aux journalistes que des "pourparlers pleins de compréhension" ont eu lieu sur la question des Allemands détenus en Union soviétique, une question qui "touche toutes les familles allemandes, des milliers et même des centaines de milliers d'Allemands".

Dans l'une des dernières déclarations faites mardi, M. Boulganine a affirmé que plus de 100.000 citoyens soviétiques, amenés en Allemagne durant la guerre, sont encore en Allemagne occidentale. Il a affirmé qu'on a tenté de se servir de ces gens "pour des fins de propagande criminelle". Il a promis à ces gens que s'ils retournent en Russie, ils ne seront pas sévèrement punis.

M. Molotov

Pour sa part, M. Molotov, ministre des Affaires étrangères, a dit que les services américains de renseignement tentent de lancer en Russie et dans l'est de l'Europe de la propagande littéraire à l'aide de ballons. Il a demandé à l'Allemagne de l'ouest de mettre fin à ces manoeuvres.

Le Canada veut des précisions

NATIONS UNIES (PC)—Le délégué du Canada a invité l'URSS à donner des précisions sur ses propositions de désarmement.

Dans les milieux bien informés, on précise que M. Paul Martin a demandé à M. Arkady Sobolev de concilier d'apparentes contradictions entre la proposition soviétique du 10 mai et les récentes déclarations du délégué de l'URSS.

On croit savoir que M. Martin, au cours de la session du sous-comité du désarmement des Nations Unies, cherchait à obtenir des données additionnelles sur les méthodes de contrôle et d'inspection que la Russie entend adopter pour garantir la mise en oeuvre de son plan.

Ce plan, on s'en souvient, prévoit la limitation des effectifs militaires, l'abolition éventuelle des engins nucléaires et une certaine formule d'inspection sur terre.

Le gouvernement canadien, par la voie de son représentant, a déjà fait savoir qu'il approuve en principe ces propositions, à la condition qu'elles soient assurées par d'adéquates garanties.

Mardi, à l'issue de la séance, M. Martin a déclaré qu'il n'avait pas encore obtenu de réponse aux questions qu'il a posées.

La Russie serait sincère dans son désir d'éviter une crise en Indochine

LONDRES (PA)—Des diplomates occidentaux ont affirmé que la Russie semble être sincère dans son désir d'éviter une nouvelle crise en Indochine.

En douce, les Soviétiques ont invité les Britanniques à discuter l'impasse surgie entre la zone communiste du nord et le sud du Vietnam favorable aux nations occidentales.

L'impasse découle de l'accord de Genève qui mit fin à la guerre indochinoise en 1954. L'accord prévoyait la tenue d'une élection libre en juillet prochain, afin d'unifier sous un même gouvernement toute l'Indochine.

Les Vietnamiens du sud rejettent maintenant ce plan électoral, disant que la votation ne sera pas réellement libre dans le nord du pays. Ils refusent même de discuter les conditions dans lesquelles une telle élection devrait être tenue. Aux yeux des Britanniques et des Français, les Vietnamiens font une grave erreur.

Le Canada et les droits d'auteur

OTTAWA (PC)—Le Canada ne décidera qu'au printemps prochain s'il doit adhérer à la Convention universelle des droits d'auteur. A ce moment, une commission royale aura probablement déposé un rapport complet à ce sujet.

Mais on favorise de plus en plus au pays l'adhésion du Canada à cette convention qui protège les auteurs, compositeurs et artistes. Elle entre en vigueur pour 15 pays vendredi. Et les Etats-Unis y ont adhéré.

Pour l'instant, le Canada souscrit à la Convention de Berne de 1886. De plus, il a une entente spéciale avec les Etats-Unis qui n'ont point endossé la Convention de Berne.

En vertu de la Convention universelle, les pays membres accordent aux oeuvres étrangères la même protection qu'ils accordent aux oeuvres nationales.

Cette protection est d'une durée minimum de 2 ans, depuis la date de publication de l'oeuvre à compter de la mort de l'auteur. De plus, l'auteur est assuré d'une rémunération raisonnable de la part de l'éditeur si son oeuvre est traduite. Aucune traduction ne peut être faite de son oeuvre sans son autorisation.

LES IMPORTATEURS CANADIENS ACHETENT DU FROMAGE EN N.-Z.

OTTAWA (PC)—En dépit des protestations des producteurs canadiens, les importateurs du Canada ont acheté du fromage néo-zélandais.

Le commissaire du commerce de la Nouvelle-Zélande, M. N. S. Mountain a révélé à Montréal mardi que les importateurs ont acheté à son pays 2.900.000 livres de fromage. Cette consignation atteindra la métropole au début de novembre.

En 1952, la Nouvelle-Zélande avait convenu verbalement avec le gouvernement canadien qu'elle n'exporterait point son fromage au Canada, lui-même un grand producteur de cette denrée. Pourtant, c'est la deuxième consignation vendue au pays par les Néo-Zélandais depuis cette entente. La première expédition atteignit Montréal en janvier dernier. Elle s'élevait à 2.250.000 livres et souleva immédiatement un tollé général.

Aucun embargo

En Chambre, le ministre du Commerce, M. Howe, expliqua que les circonstances ayant changé, la Nouvelle-Zélande avait demandé le rappel de l'entente verbale et que le Canada pouvait difficilement s'opposer à cette demande.

Il n'existe aucun embargo fédéral sur les importations de fromage.

Et le problème se pose comme suit. Les troupeaux de la Nouvelle-Zélande sont en pâturage à l'année longue. Les coûts de production laitière y sont donc moins élevés qu'au Canada. Et cela se manifeste dans la production du fromage à meilleur compte.

Les producteurs canadiens ont vainement protesté auprès du gouvernement fédéral en janvier dernier contre la concurrence néo-zélandaise. Le gouvernement soutient que la Nouvelle-Zélande doit nécessairement écouler certains de ses produits au Canada si, en retour, le Canada veut bien trouver chez elle un marché pour ses propres produits.

La production canadienne suffit pourtant amplement aux besoins

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

M. Adenauer a envoyé une lettre "analogue" au maréchal Boulganine, selon le secrétaire de presse de la Russie, M. L. F. Ilyichev. Ce dernier a déclaré aux journalistes que l'accord est un "acte historique" qui aidera à atténuer la tension internationale.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Eventuellement, la Russie et l'Allemagne occidentale négocient l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Procédures légales pour bloquer un projet de dépôt

Plusieurs centaines de citoyens de ville St-Michel se sont réunis dans la salle Ronin, hier soir, pour protester contre un projet de dépôt dans cette municipalité du nord de Montréal.

Tous ont signé une requête et fourni de l'argent dans le but d'aider le maire et quelques autres citoyens à prendre des procédures légales pour bloquer le projet.

On se souvient que les six échevins du conseil municipal de ville St-Michel ont adopté une motion autorisant l'émission d'un permis à Miron & Frères, qui permettrait à cette entreprise de déverser des déchets dans l'ancienne carrière de Consumers Quarry. Le maire André Gillet a été le seul à s'opposer à la motion.

Un candidat à l'échevinage, défilé aux dernières élections, M. Marcel Pageau, a déclaré à l'assistance, hier soir, que Miron avait acheté cette petite carrière de Consumers Quarry pour la somme de \$300.000 et qu'il avait entendu dire qu'elle serait vendue à la ville de Montréal pour \$709.000. M. Pageau se demande alors ce qu'en retireraient les citoyens de ville St-Michel.

"Rien que des inconvénients", dit-il. Et il ajoute: "Il y a 30 ans que nous demandons le pavage du boulevard St-Michel. Nous allons enfin l'obtenir, puisque les soumissions sont faites. Et l'on choisit ce moment pour projeter l'établissement d'un dépôt à cinquante pieds du boulevard. C'est de la démente. On nous affirme que la carrière sera

comblée d'ici deux ou trois ans. Je dis, moi, que cela est impossible avant une dizaine d'années. Entrez-vous vous avez les odeurs nauséabondes, la vermine et surtout la dévaluation de vos propriétés.

M. Pageau rapporte alors que le maire Gillet a reçu des lettres de deux contracteurs importants qui annoncent qu'ils renonceraient à donner suite à un vaste programme de construction domiciliaire (trois millions de dollars), si le permis pour un dépôt est accordé.

Ces contracteurs déclarent que les compagnies d'assurance refusent dans ce cas de leur prêter les capitaux nécessaires.

Le maire Gillet, qui a pris la parole en dernier lieu, a raconté que les échevins, prévoyant sans doute sa dissidence, avaient résolu de tenir l'assemblée du conseil au moment où il devait se rendre au congrès des maires, en Alberta. "Je les ai déçus, dit-il, en restant à St-Michel, car j'ai bien pensé qu'on profiterait de mon absence."

M. Gillet déclare que ceux qui favorisent le projet du dépôt n'ont aucune raison sérieuse à apporter pour expliquer leur attitude. "J'ai fait les calculs, dit-il. La carrière présente une excavation de 2.300.000 verges cubes. Pour remplir ce trou en deux ans, ainsi que le soutiennent les six échevins, il faudrait que 500 camions viennent tous les jours y déverser des déchets. Ce qui est fort peu probable. Et si c'était possible, la circulation des camions dans notre ville provoquerait alors un embouteillage indescriptible et des inconvénients qui ne seraient pas endurables."

La semaine dernière, au cours d'une autre assemblée des citoyens, les échevins étaient venus expliquer leur façon de voir. Plusieurs personnes avaient demandé qu'on fasse un référendum sur le projet. Aucune suite ne fut donnée à la proposition.

ACCIDENT MORTEL

HAMILTON (PC)—Victor Nantel, âgé de 46 ans, de Montreal, a été tué par un chauffard, dimanche, à Winona, près de Hamilton, en Ontario. Il travaillait à la compagnie E. D. Smith Canning de Winona.

NOUVEAU MAIRE DE T.-R.

M. Laurent Paradis, homme d'affaires de Trois-Rivières, a été élu par acclamation, hier, maire de cette ville. Il succède à M. Léon Leblanc, élu à ce poste en 1953. Six échevins sortant de charge ont également été élus par acclamation. Le scrutin pour deux autres sièges à l'échéance aura lieu lundi prochain.

VISITE TERMINEE

OTTAWA (PC)—Le ministre des Affaires étrangères d'Australie, R. G. Casey, a quitté Ottawa

Incendie spectaculaire

Vancouver (PC)—Un incendie qui a éclaté samedi dans la région de False Creek a causé des dégâts de plus d'un million. Une vingtaine de gros camions, des stocks de bois, des appareils de télévision d'une valeur de \$500.000 et autres appareils domestiques sont une perte comble. Des explosions causées par des lingots d'aluminium ont fait jaillir flammes et fumée à plus de 100 pieds de hauteur. On ignore la cause exacte de l'incendie. Deux pompiers ont été blessés par des fils électriques.

Grave pénurie d'électricité au N.-Brunswick

Fredericton (PC)—Le principal obstacle à un programme d'expansion industrielle au Nouveau-Brunswick est la pénurie d'énergie électrique à bon marché. Cette pénurie menace présentement de saboter l'exploitation de gisements de métaux communs découverts sur la côte nord de la province.

Des hommes d'affaires et des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick cherchent les moyens de convaincre les propriétaires des nouvelles mines de construire une usine de raffinage au coeur même de la province.

Une promesse

Jusqu'à présent, la seule déclaration optimiste a été faite le mois dernier par M. J. C. Udd de Montreal, président du Stratmat Ltd., qui a dit que son entreprise minière songe à établir une fonderie de manganèse dans la région de Woodstock à quelque 75 milles de Fredericton. Cette usine emploierait quelque 150 hommes.

Avertissement

Le premier ministre Hugh John Flemming a averti les compagnies minières que son gouvernement ne tolérera pas que les métaux du Nouveau-Brunswick soient exportés à l'étranger pour y être transformés.

Mais le Nouveau-Brunswick doit tenter de produire suffisamment d'énergie électrique pour permettre son expansion industrielle.

Pour l'instant, les travaux se poursuivent rondement au barrage Beechwood d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Ce barrage sera érigé sur la rivière St-Jean à 100 milles au nord de la capitale. En 1960, il devrait fournir quelque 135.000 chevaux-vapeur.

Un programme décennal permettra de transformer en électricité les réserves de 710.000 chevaux-vapeur de la rivière St-Jean.

Incendie spectaculaire

Vancouver (PC)—Un incendie qui a éclaté samedi dans la région de False Creek a causé des dégâts de plus d'un million. Une vingtaine de gros camions, des stocks de bois, des appareils de télévision d'une valeur de \$500.000 et autres appareils domestiques sont une perte comble. Des explosions causées par des lingots d'aluminium ont fait jaillir flammes et fumée à plus de 100 pieds de hauteur. On ignore la cause exacte de l'incendie. Deux pompiers ont été blessés par des fils électriques.

Le Dr Penfield donnera des cours à Moscou

MONTREAL (PC)—Le docteur Wilder Penfield, le directeur de l'Institut neurologique de Montréal, donnera une série de cours ce mois-ci à l'Académie soviétique des sciences, à Moscou.

Il a lui-même annoncé la nouvelle mardi en expliquant qu'il répond à une invitation de l'Académie et qu'il sera de retour le 1er octobre.

Il devait faire coïncider son voyage avec celui du ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, qui doit visiter Moscou le mois prochain. Ce plan initial a été abandonné lorsque l'Académie soviétique a fait comprendre qu'elle avait tout prévu pour que les cours fussent donnés en septembre.

Le célèbre neurochirurgien empruntera pour arriver à destination l'itinéraire Londres-Paris-Prague et Moscou.

Donnés en anglais, les cours seront aussi traduits en russe. Ils aborderont divers sujets d'ordre médical, psychologique et physiologique dans leur rapport avec le fonctionnement du cerveau humain et le traitement de l'épilepsie focale.

Pavlov, qui s'est acquis une réputation mondiale grâce à ses expériences sur les réflexes conditionnés chez les animaux est en quelque sorte le père de cette science relativement récente de la neurologie.

Dans cette sphère, affirme l'homme de science, "on ne saurait s'arrêter aux considérations d'intérêt ou de préjudices nationaux c'est un champ de recherche où les découvertes ne peuvent qu'être bienfaisantes à tous les hommes".

ACCIDENT MORTEL

HAMILTON (PC)—Victor Nantel, âgé de 46 ans, de Montreal, a été tué par un chauffard, dimanche, à Winona, près de Hamilton, en Ontario. Il travaillait à la compagnie E. D. Smith Canning de Winona.

NOUVEAU MAIRE DE T.-R.

M. Laurent Paradis, homme d'affaires de Trois-Rivières, a été élu par acclamation, hier, maire de cette ville. Il succède à M. Léon Leblanc, élu à ce poste en 1953. Six échevins sortant de charge ont également été élus par acclamation. Le scrutin pour deux autres sièges à l'échéance aura lieu lundi prochain.

VISITE TERMINEE

OTTAWA (PC)—Le ministre des Affaires étrangères d'Australie, R. G. Casey, a quitté Ottawa

Incendie spectaculaire

Vancouver (PC)—Un incendie qui a éclaté samedi dans la région de False Creek a causé des dégâts de plus d'un million. Une vingtaine de gros camions, des stocks de bois, des appareils de télévision d'une valeur de \$500.000 et autres appareils domestiques sont une perte comble. Des explosions causées par des lingots d'aluminium ont fait jaillir flammes et fumée à plus de 100 pieds de hauteur. On ignore la cause exacte de l'incendie. Deux pompiers ont été blessés par des fils électriques.

Grave pénurie d'électricité au N.-Brunswick

Fredericton (PC)—Le principal obstacle à un programme d'expansion industrielle au Nouveau-Brunswick est la pénurie d'énergie électrique à bon marché. Cette pénurie menace présentement de saboter l'exploitation de gisements de métaux communs découverts sur la côte nord de la province.

Des hommes d'affaires et des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick cherchent les moyens de convaincre les propriétaires des nouvelles mines de construire une usine de raffinage au coeur même de la province.

Une promesse

Jusqu'à présent, la seule déclaration optimiste a été faite le mois dernier par M. J. C. Udd de Montreal, président du Stratmat Ltd., qui a dit que son entreprise minière songe à établir une fonderie de manganèse dans la région de Woodstock à quelque 75 milles de Fredericton. Cette usine emploierait quelque 150 hommes.

Avertissement

Le premier ministre Hugh John Flemming a averti les compagnies minières que son gouvernement ne tolérera pas que les métaux du Nouveau-Brunswick soient exportés à l'étranger pour y être transformés.

Mais le Nouveau-Brunswick doit tenter de produire suffisamment d'énergie électrique pour permettre son expansion industrielle.

Pour l'instant, les travaux se poursuivent rondement au barrage Beechwood d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Ce barrage sera érigé sur la rivière St-Jean à 100 milles au nord de la capitale. En 1960, il devrait fournir quelque 135.000 chevaux-vapeur.

Un programme décennal permettra de transformer en électricité les réserves de 710.000 chevaux-vapeur de la rivière St-Jean.

Incendie spectaculaire

Vancouver (PC)—Un incendie qui a éclaté samedi dans la région de False Creek a causé des dégâts de plus d'un million. Une vingtaine de gros camions, des stocks de bois, des appareils de télévision d'une valeur de \$500.000 et autres appareils domestiques sont une perte comble. Des explosions causées par des lingots d'aluminium ont fait jaillir flammes et fumée à plus de 100 pieds de hauteur. On ignore la cause exacte de l'incendie. Deux pompiers ont été blessés par des fils électriques.

"Conditions de paiement prolongées"

Tous Nos Vêtements sont faits SUR MESURE d'un bout... à l'autre! c'est ce qui fait leur Grande Distinction.

\$75.

TERMES FACILES

En Chambre, le ministre du Commerce, M. Howe, expliqua que les circonstances ayant changé, la Nouvelle-Zélande avait demandé le rappel de l'entente verbale et que le Canada pouvait difficilement s'opposer à cette demande.

Il n'existe aucun embargo fédéral sur les importations de fromage.

Et le problème se pose comme suit. Les troupeaux de la Nouvelle-Zélande sont en pâturage à l'année longue. Les coûts de production laitière y sont donc moins élevés qu'au Canada. Et cela se manifeste dans la production du fromage à meilleur compte.

Les producteurs canadiens ont vainement protesté auprès du gouvernement fédéral en janvier dernier contre la concurrence néo-zélandaise. Le gouvernement soutient que la Nouvelle-Zélande doit nécessairement écouler certains de ses produits au Canada si, en retour, le Canada veut bien trouver chez elle un marché pour ses propres produits.

La production canadienne suffit pourtant amplement aux besoins

JOS. Pearce MON TAILLEUR

211 est, rue Ste-Catherine BE. 3538
• Mercerie de choix. • Chapeaux Adam.

♦ Ouvert vendredi jusqu'à 9h. P.M.

Le Devoir est imprimé aux Nos 420-434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an) Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$12.00; Montréal et banlieue \$16.00; États-Unis et Commonwealth \$14.00; Union postale \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada \$4.00; États-Unis et Union postale \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361★

LE DEVOIR, MONTRÉAL, MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1955

L'optimisme du ministre des Finances

Notre ministre des Finances, M. Harris, a prononcé lundi à Charlottetown un discours optimiste. L'essor de l'activité économique canadienne au cours des derniers mois paraît à première vue justifier cette confiance. Car pour le deuxième trimestre de 1955, le produit national brut a atteint un niveau annuel de \$26 milliards, ce qui est un nouveau sommet. Le ministre a donc pu prédire que si le rythme de la production se maintient à ce haut niveau durant la seconde moitié de l'année, les pronostics de son discours du budget quant au revenu national seront notablement dépassés.

Mais il y a des ombres au tableau. Notre commerce extérieur reste fortement déficitaire. Les chiffres du premier semestre, parus la semaine dernière, révèlent un déficit de \$320 millions. Il est vrai que c'est une diminution de \$45 millions sur le déficit de la même période en 1954. Toutefois, cette amélioration minime, qui ne change pas une situation critique, est elle-même fort précaire car elle résulte d'une forte augmentation de nos exportations à l'Angleterre; or le gouvernement anglais entend de réduire ses importations.

Par contre, le déficit de notre commerce avec les États-Unis s'accroît. Pour le commerce proprement dit, le déficit est passé de \$358 millions à \$421 millions, tandis que pour l'ensemble des paiements, y compris les dividendes, l'or, les frais de transport et le tourisme, le déficit est passé de \$518 millions à \$555 millions. Si l'on ajoute que le surplus de nos transactions avec les autres pays a fléchi de \$98 millions à \$52 millions, les perspectives d'ensemble paraissent plutôt mauvaises.

L'Angleterre redoute dans le moment une crise économique parce que le pays est relativement prospère; cela entraîne de l'inflation, la hausse du coût de production industrielle, et compromet les exportations. Ainsi, l'Allemagne a pu récemment enlever à l'Angleterre d'importants contrats de matériel en Asie. Le gouvernement entend donc réduire à la fois les importations et la production pour consommation nationale. Le Canada a profité de cette récente vague de consommation du public anglais, puisque le solde favorable de nos transactions avec le Royaume-Uni a passé de \$55 millions à \$183 millions. Sans cela, notre déficit d'ensemble, qui reste élevé, aurait été encore plus considérable. Or nous pouvons nous attendre à subir de même les effets des mesures que prend l'Angleterre pour rétablir ses exportations.

Ce n'est pas du côté des États-Unis que nous pouvons attendre une amélioration de notre commerce extérieur. Non seulement parce que leur production industrielle ne craint guère notre concurrence, mais aussi parce que Washington n'hésite pas à recourir à la protection tarifaire pour protéger les industries du pays. On l'a vu encore dernièrement lorsque le président a haussé de moitié les droits sur

les bicyclettes au détriment surtout des producteurs anglais. M. Eisenhower a invoqué l'argument que cette industrie, peu importante aux États-Unis, contribue cependant à diminuer le danger de chômage dans certaines régions.

Par ailleurs, Washington craint l'inflation parce que le produit national brut atteint le rythme annuel de \$383 milliards, alors que le sommet précédent, 1953, était de \$369 milliards; et parce que les salaires continuent d'augmenter. Le gouvernement de Washington a commencé à restreindre les crédits bancaires pour freiner ce danger d'inflation. Tout cela n'a rien de prometteur pour nos exportations. Et notre déficit de transactions avec nos voisins ne peut rester longtemps au rythme annuel d'un milliard.

Nous avons tendance à considérer notre situation comme parallèle à celle des États-Unis. C'est vrai jusqu'à un certain point, parce que nous subissons l'influence de l'activité économique de nos voisins. Il existe cependant des différences profondes. Proportionnellement, nous sommes quatre fois plus dépendants de notre commerce extérieur que les États-Unis. Cela signifie que le coût élevé de notre production industrielle est d'autant plus dangereux pour nous. Et c'est pourquoi M. Harris a glissé dans son discours de lundi un avertissement sur le danger d'inflation et sur la nécessité de contenir les coûts de production.

Depuis dix ans, le développement de nos ressources naturelles a permis d'équilibrer une situation qui autrement aurait été intenable. Parce que nous dépendons tellement de nos exportations, notamment de matières premières et de produits de nos ressources naturelles, nos tarifs sont relativement bas et nous avons intérêt, comme nous l'avons fait du reste, à promouvoir l'essor de la liberté commerciale dans le monde. Il en résulte que le coût élevé de notre production industrielle, en plus de nuire à nos exportations, rend difficile dans certains cas à nos producteurs de faire face à la concurrence étrangère sur le marché canadien. Tandis que le gouvernement de Washington peut pratiquer une politique plus protectionniste, non sans dommage d'ailleurs pour son influence internationale.

M. Harris a été jusqu'ici assez heureux comme ministre des Finances. Il est entré en fonctions durant une vague de chômage qui lui a permis de réduire légèrement les impôts pour promouvoir la reprise de l'emploi, et d'envisager pour cela avec sérénité un déficit de \$160 millions. Et voici que le chômage s'est résorbé plus vite qu'on n'osait l'espérer, et que la hausse remarquable de la production nationale laisse entrevoir que le déficit prévu pourrait être en grande partie sinon totalement résorbé. Tous les Canadiens souhaitent que les prévisions optimistes de notre ministre des Finances se réalisent, mais d'inquiétants nuages persistent ou se lèvent à l'horizon.

Paul SAURIOL

L'opinion d'un lecteur Les abus d'un monopole: la compagnie Bell

par François-Albert ANGERS

Monsieur le Rédacteur,

Il n'y a rien comme d'être victime des abus des monopoles pour attirer notre attention sur eux et nous obliger à réfléchir sur les mesures à prendre pour assurer la protection du public. C'est un peu ce qui vient d'arriver avec la Compagnie Bell. Beaucoup d'autres ont été victimes avant moi de ses méthodes, mais il y a tellement de gens résignés à tout aujourd'hui qu'on laisse faire et que les méthodes totalitaires se développent et se perpétuent. Comme je crois que nous viendrions bien vite à bout de tous les tyrannaux, tant chez les fonctionnaires gouvernementaux que chez ceux de l'entreprise libre si tout le monde voulait bien refuser d'en accepter les agissements, j'apporte ici ma contribution aux mouvements de résistance contre la tyrannie envahissante des institutions de notre époque en protestant publiquement, cette fois-ci, contre la compagnie Bell et en offrant à l'opinion publique des mesures remédiateurs à faire triompher.

Chacun sait que la compagnie Bell, monopole puissant dans le domaine des communications téléphoniques, emploie des méthodes de corsaires pour se faire payer les comptes qui lui sont dus. Il faut y avoir goûté pour en apprécier toute l'impudence et la désinvolture. Fort de l'absence de concurrence, la compagnie dispose d'une méthode fort simple: quelles que soient les circonstances explicatives ou atténuantes des retards, elle coupe le service. Inutile de discuter, de faire valoir des circonstances ou de proposer un arrangement sensé! Rien à faire: la compagnie coupe le service. D'ailleurs la méthode est mise aux mains d'une série de jeunes filiales bien dressées, sorte de robots humains à qui on a appris à répéter une série de formules, dont quelques-unes risibles, pour les gens bien informés. Il n'y a donc rien à faire!

Un service public. Le téléphone est un service public. Certes les débiteurs défectueux doivent être traités comme il convient, mais selon les procédés ordinaires. D'abord, ce n'est pas parce qu'un usager peut avoir des difficultés financières que la compagnie doit avoir le droit de le priver d'un service qui peut lui être essentiel pour se tirer d'affaire. Seuls les débiteurs vraiment mal intentionnés devraient être traités sévèrement. Avec les autres, il y a lieu à des accommodements dans le domaine du téléphone. Pas de matières premières à payer. Et ce ne sont pas les comptes en retard qui affectent beaucoup la quantité nécessaire de personnel. Par ailleurs, le privilège d'en user à leur guise avec la clientèle met en jeu des principes importants de liberté de négociation des litiges qui peuvent se présenter: refus de payer parce qu'il y a erreur dans les comptes ou le service, mauvaise qualité du service, etc.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Un Office des réclamations. A mon sens, il faudrait tenir deux idées à ce sujet et l'opinion publique devrait s'agiter pour les faire valoir.

Lettre de Londres Pour prévenir une crise économique

par Jean WETZ

(Tous droits réservés pour le "Devoir" et le "Monde")

Si l'on en croit un sondage Gallup publié dans le New-Chronicle, la moitié des Anglais redoutent en ce moment une crise économique. Il est clair en tout cas que depuis quelques jours le public a été tiré brutalement de sa somnolence estivale et que son attention se fixe aussi bien sur les débats publics du congrès des trade-unions que sur les délibérations secrètes du cabinet à Downing Street.

Les statisticiens eux-mêmes interviennent dans la bataille en présentant un tableau de l'évolution économique du pays depuis la fin de la guerre. Un Livre bleu établi par les experts officiels vient jeter une lumière très crue sur le problème fondamental qui confronte les dirigeants britanniques. Des recherches de ce genre sont toujours quelque peu en retard sur la réalité, mais elles bénéficient d'autre part du recul qui en rend les conclusions plus frappantes. C'est ainsi que de 1946 à 1954 l'ensemble des revenus du peuple britannique a augmenté de 65% (passant de 7,178 millions de livres à 11,854 millions). Mais durant la même période la production nationale s'est seulement accrue de 27%. Ce déséquilibre est évidemment à l'origine des crises qui affectent régulièrement le pays durant les "années impaires".

Si les représentants des huit millions de syndiqués réunis à Southport avaient donc de bonnes raisons pour s'interroger sur leur sort, l'épreuve est encore plus délicate pour le gouvernement conservateur. Depuis qu'il a recueilli un héritage assez lourd Sir Anthony Eden a su défendre, et peut-être même accroître—son prestige personnel grâce surtout à ses succès diplomatiques. Mais les critiques du premier ministre l'ont toujours attendu au tournant intérieur.

Il ne semble d'ailleurs pas qu'au cours de ses réunions le cabinet ait fait un choix entre les remèdes classiques — nouvelle hausse du taux de l'escompte, resserrement du crédit, réduction des investissements ou des services sociaux — et les solutions d'un caractère plus "travailliste", consistant à réformer la porte aux importations essentielles, à détourner autoritairement une partie de la production vers les marchés extérieurs et à rétablir des contrôles sur les prix que sur les bénéfices des sociétés. Pour autant que l'on puisse s'en rendre compte, le gouvernement l'espère toujours qu'il lui sera possible d'échapper à un dilemme trop pénible, et l'optimisme relatif des milieux officiels encourage à croire que le gouvernement pourra trouver une solution au moins partielle à ses difficultés en allégeant le budget de la défense.

Toujours est-il que la réduction éventuelle du temps de service obligatoire a fait l'objet de diverses conversations, notamment entre Sir Anthony Eden et les représentants des états-majors. Le premier ministre va d'ailleurs faire une tournée d'inspection dans les principaux établissements militaires ainsi que dans les centres de recherches atomiques. L'intervention des armes modernes permettrait sans doute de justifier une économie au chapitre des armements classiques. En diminuant de trois ou de six mois le temps de service, qui est toujours de deux ans, le cabinet n'y trouverait pas seulement des avantages financiers, mais il répondrait également au besoin de main-d'œuvre dans l'industrie. Le gouvernement ne saurait en tout cas se plaindre que les délégués des trade-unions n'aient pas été placés d'une façon très claire en face de leurs propres responsabilités.

En ouvrant la conférence de Southport, M. Geddes a profité de son allocation présidentielle pour secouer le congrès. Il avait d'ailleurs pris soin, contrairement à la coutume, de ne pas publier son texte à l'avance. Comme il n'avait même pas consulté les autres membres du conseil général du T.U.C., son discours a provoqué autant de mouvements divers sur la tribune que dans la salle. On savait certes que M. Geddes mettrait les délégués en garde contre des revendications excessives. Personne n'a donc été trop surpris de l'entendre dire que "nous exhortons les travailleurs à l'emploi nos enfants seront exploités par le chômage". Mais M. Geddes a également soumis aux congressistes deux propositions "révolutionnaires". La première concerne la création d'une espèce de cour d'appel qui couronnerait tout l'échafaudage des tribunaux d'arbitrage. Cette mesure ajouterait évidemment un rouage supplémentaire au système de négociations collectives dans l'industrie et diminuerait d'autant le risque des grèves. Mais son principal avantage proviendrait surtout du fait que les décisions données en appel seraient de nature publique, motivées, alors que jusqu'ici les sentences arbitrales étaient données de plus ou moins sans aucune explication. La seconde proposition de M. Geddes va encore plus loin. Il conviendrait, selon lui, que les experts du T.U.C. définissent une politique économique cohérente pour l'ensemble du pays en tenant compte notamment du bien-être pour l'industrie anglaise de faire face à la concurrence étrangère. Il s'agirait, semble-t-il, de répondre à la question fondamentale que les syndiqués ont toujours tenu à ignorer: dans quelle mesure les salaires peuvent-ils augmenter sans créer une menace permanente d'inflation? une bien plus grande responsabilité des syndicats pour garantir une production efficiente dans l'industrie et pour assurer le succès de la campagne d'exportation. En même temps d'ailleurs cette "politique nationale" supposerait que chaque branche industrielle se vit accorder une juste part de la masse des salaires disponibles. L'autonomie que tous les syndicats britanniques ont toujours défendue très jalousement est donc mise en cause de la manière la plus directe, et les débats des jours prochains montreront sans aucun doute que même parmi les dirigeants modérés tous sont loin d'applaudir les audacieuses suggestions de M. Geddes.

Je n'ai rien inventé, je ne fais qu'appliquer des lois existantes, oubliées peut-être, mais encore toujours en vigueur". "Comme toutes les lois, ces lois peuvent et doivent être interprétées. J'ai le droit de les interpréter en faveur des pauvres plutôt qu'en faveur des riches. Seule la magistrature peut juger si je me suis trompé dans l'application des lois".

"Jusqu'à ce jour, la magistrature n'a rien trouvé à redire. Dans le seul cas où il soit intervenu — l'affaire de la Pignone — le juge ne m'a pas donné tort". "En appliquant les lois je ne fais pas de politique capitaliste ou anticapitaliste. Je ne fais qu'accomplir mon devoir d'administrateur d'une grande ville, où je rencontre des gens qui à l'improviste se trouvent sans travail ou sans logement, ou bien même sans travail et sans logement. Puis-je m'accommoder de cet état de choses... et renvoyer ces gens à des loyers futures... Puis-je renvoyer ces gens à des loyers qui un jour peut-être seront élevés, proposés, approuvés et enfin appliqués?"

"S'il existe des lois qui me permettent d'intervenir tout de suite, je me dois d'intervenir. Lorsque des familles se voient privées à l'improviste de travail ou logement, on ne peut pas leur dire: Nous nous occuperons de la chose. Non, il faut y pourvoir immédiatement!"

L'eau déborde déjà... "S'il existe des lois qui me permettent d'intervenir...": M. La Pira fait allusion ici à une loi du royaume d'Italie datée du 20 mars 1865. L'article 7 permet aux autorités municipales de disposer de la propriété privée des citoyens "en cas de grave nécessité publique, sans préjudice des droits des parties".

Que faut-il entendre par "grave nécessité publique"? Les avis divergent. Les adversaires de M. La Pira réduisent cette "grave nécessité publique" aux tremblements de terre, aux inondations et autres fléaux naturels. Le maire de Florence, lui, donne à ces mots un sens plus large et il voit une "grave nécessité publique" aussi bien dans le manque de logements, suite de la deuxième guerre mondiale.

Est-ce une interprétation de magogique, comme on en accuse M. La Pira? Il s'en défendait naguère avec vivacité. Dans une conversation, avec son ami et collaborateur, l'écrivain Piero Bagellini:

— Faut-il donc attendre les inondations et les tremblements de terre pour trouver un remède aux sans-logis. Pour ces malheureux, l'eau déborde déjà, et le tremblement de terre est venu avec l'ordre d'expulsion!"

(1) Voir l'éditorial "Hérétiques latents" du Corriere della Sera, Milan, du 4 septembre.

(2) Le nombre de ces familles va augmentant, par suite d'une récente disposition législative sur le déblocage des loyers.

Blocs-Notes

Les élections, du 26

Les candidats sont entrés officiellement en lice lundi dans les quatre circonscriptions où doivent se tenir le 26 septembre des élections partielles fédérales. Il n'y a pas eu d'acclamation. Il y aura lutte à deux dans Témiscouata et Bellechasse, lutte à trois dans Québec-sud et Restigouche-Madawaska.

Les quatre circonscriptions peuvent être considérées comme françaises. Celle de Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick, compte sans doute une proportion appréciable d'électeurs de langue anglaise, mais elle a constamment élu des députés français depuis 1917. Nous ne connaissons aucun des candidats en présence, mais si M. J.C. Van Horne, le conservateur, et M. Frederick Prickett, le créditiste, sont de langue anglaise, comme leurs noms sembleraient l'indiquer, le candidat ministériel, Me Jean Bugold, devrait être favorisé en dépit des dissensions auxquelles les libéraux de cette circonscription sont en proie depuis quelques années.

Quant à Québec-Sud, il y a longtemps qu'elle a cessé d'être une circonscription mixte. Les résultats des élections du 26 septembre permettront donc aux deux grands partis, libéraux et conservateurs, de mesurer leur force au Canada français. D'une part, il s'agit de divisions formellement libérales. Il y a plus de soixante ans que Bellechasse, Québec-sud et Témiscouata n'ont pas élu de conservateurs. D'autre part, il existe dans trois de ces circonscriptions des circonstances locales qui devraient aider les conservateurs. Il n'y a que Bellechasse où tous les avantages se trouvent du côté des libéraux.

Leur candidat, M. Ovide Laflamme, a eu l'occasion de se faire connaître et de rendre des services comme premier lieutenant du député sortant, M. Picard, tandis que son adversaire, Me Jules Paré, pratique le droit à Montmagny, en dehors de la circonscription.

Les conservateurs québécois ont relevé le gant et déploient une combativité surprenante. Ils ont choisi des candidats sérieux dans les trois circonscriptions et, sous la direction de leur organisateur provincial, M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières, ils mènent vigoureusement la lutte.

Lettre de Rome

M. La Pira aux prises avec ses adversaires

qui l'accusent de démagogie et le suspectent d'hérésie.

De notre correspondant romain Georges HUBER

M. Georges La Pira, maire de Florence, est tout à la fois un des hommes les plus populaires et les plus éreintés d'Italie.

Si les gens du peuple admirent son indépendance, son courage, ses initiatives hardies pour la défense des pauvres et pour la pacification des peuples, son esprit de foi et de charité, la presse dite indépendante et les journaux libéraux l'attaquent de plus en plus, lui reprochant de verser dans la démagogie, de frayer la voie au communisme et de manquer de respect pour les choses sacrées.

Ces derniers jours une véritable campagne de presse s'est déchaînée contre M. La Pira. De grands journaux libéraux de la péninsule — IL TEMPO, IL MESSAGGERO, IL GIORNALE D'ITALIA et IL CORRIERE DELLA SERA — ont consacré au maire de Florence des éditoriaux tout autres que bienveillants. Oubliant que l'Italie n'est pas une dictature, IL TEMPO est allé jusqu'à demander une intervention du gouvernement pour réduire au silence l'impertin maire de Florence...

Deux péchés de M. La Pira. La presse libérale reproche notamment deux fautes à M. La Pira: d'introduire le nom de Dieu dans les affaires de la cité et, en ce qui touche l'administration de la ville de Florence, de commettre des abus de pouvoir en réquisitionnant des villas inhabitées en faveur des sans toit.

C'est un fait: M. La Pira est un homme débordant de foi. Il s'efforce de marcher constamment dans la présence de Dieu. Tel un Claudel, il habite la Bible. Il la cite partout et à propos de tout, qu'il s'agit d'affaires de députés, des industriels, des diplomates ou des ecclésiastiques. C'est son livre. C'est le pain quotidien de son esprit. De l'écriture Sainte il tire lumière et force. Il y puise des arguments qui impressionnent ses interlocuteurs.

"Dans cinquante ans nous serons tous morts..." Imaginez par exemple le maire de Florence déclarant, en plein conseil municipal à ses collègues prêts à prendre une décision importante: "Mes amis, dans cinquante ans nous serons tous morts..." et nous aurons tous comparu devant Dieu! Imaginez le maire de Florence déclarant à un industriel disposé à jeter sans motifs suffisants des travailleurs sur le pavé: "Mon cher ami, souvenez-vous que le Christ nous jugera d'après ce critère: Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait."

ce que vous avez refusé au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez refusé". On comprend que cette référence continuelle à Dieu agace les adversaires de M. La Pira, et qu'elle irrite tout particulièrement les tenants du libéralisme économique, portés à substituer la loi du profit à la loi de Dieu...

Un autre grief contre le maire de Florence impressionne peut-être davantage l'étranger peu au courant de la législation italienne: le reproche d'abus de pouvoir dans la réquisition d'immeubles inhabités.

On sait, en effet, que le maire de Florence a pris à cœur le sort des sans-logis et qu'il n'y a pas de main morte. Les villas florentines inhabitées ne se sentent plus sûres devant ses

CITÉ DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Sax, entre les rues Bougainville et Mayrand.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 5 octobre 1955 à 10 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministre de ses procureurs adjoints, à la cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre no. 31, au palais de justice, à Montréal, Province de Québec, une requête demandant:

a) de fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la cité de Montréal entend acquérir, au vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 58) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montréal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

b) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour l'ouverture de la rue Sax, entre les rues Bougainville et Mayrand, sont les suivants:

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-après décrits, dont l'expropriation a été décrétée et la possession préalable décidée par le Conseil municipal de Montréal le 1er juin 1955, pour l'ouverture de la rue Sax, entre les rues Bougainville et Mayrand, cédés immeubles ou parties d'immeubles étant tous du cadastre officiel du village incorporé de la Côte-des-Neiges, division d'enregistrement de Montréal, et étant montrés sur le plan S-10 Côte-des-Neiges déposé au bureau du directeur du service des travaux publics de la Cité de Montréal.

1.—Le lot 93-24 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 93-25, à l'est par une partie du lot 93-31 (rue), au sud par le lot 93-25 et à l'ouest par le lot 93-16 (rue Bougainville); mesurant vingt-cinq pieds de largeur (25') par une profondeur de cent pieds (100'); contenant en superficie deux mille cinq cents pieds carrés (2500'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

2.—Le lot 93-25 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par une partie du lot 93-24, à l'est par une partie du lot 93-31 (rue), au sud par le lot 93-26 et à l'ouest par le lot 93-16 (rue Bougainville); mesurant seize pieds (16') de largeur par une profondeur de cent pieds (100'); contenant en superficie mille cinq cents pieds carrés (1500'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

3.—Une partie du lot 93-26 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, bornée au nord par une partie du lot 93-25 et à l'ouest par le lot 93-16 (rue Bougainville); mesurant seize pieds (16') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie mille six cents pieds carrés (1600'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

4.—Une partie du lot 93-31 (rue) dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, bornée au nord et au sud par une partie du lot 93-29 et à l'ouest par le lot 93-31 (rue); mesurant seize pieds (16') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie mille six cents pieds carrés (1600'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

5.—Une partie du lot 93-41 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, bornée au nord par le lot 93-40, à l'est par une partie du lot 93-31 (rue), au sud par le lot 93-40 et à l'ouest par le lot 93-31 (rue); mesurant seize pieds (16') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie mille six cents pieds carrés (1600'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

6.—Le lot 93-40 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par une partie du lot 93-41, à l'est par le lot 93-16 (rue Labarre), au sud par le lot 93-39 et à l'ouest par une partie du lot 93-31 (rue); mesurant seize pieds (16') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante pieds carrés (2150'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

7.—Le lot 93-39 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 93-40, à l'est par le lot 93-46 (rue Labarre), au sud par le lot 93-38 et à l'ouest par une partie du lot 93-31 (rue); mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante pieds carrés (2150'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

8.—Une partie du lot 93-55 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée au nord par une partie du lot 93-56, au sud-est par une autre partie dudit lot 93-55, à l'ouest par le lot 93-46 (rue Labarre); mesurant dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') dans sa ligne nord, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') dans sa ligne sud, seize pieds et cinq dixièmes de pied (16.5') dans sa ligne sud-est et vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne ouest; contenant en superficie huit cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (886'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

9.—Une partie du lot 93-56 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure irrégulière, bornée au nord par le lot 93-57, à l'est par une partie du lot 93-62 (rue), au sud-est par une autre partie dudit lot 93-56, au sud par une partie du lot 93-55, à l'ouest par le lot 93-46 (rue Labarre); mesurant dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') dans sa ligne nord, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') dans sa ligne sud, seize pieds et cinq dixièmes de pied (16.5') dans sa ligne sud-est et vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne ouest; contenant en superficie deux mille cent vingt-cinq pieds carrés (2120'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

10.—Le lot 93-57 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 93-56, à l'est par une partie du lot 93-62 (rue), au sud par le lot 93-56 et à l'ouest par le lot 93-46 (rue Labarre); mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante-trois pieds carrés (2163'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

11.—Une partie du lot 93-58 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure irrégulière, bornée au nord par une partie du lot 93-59, au nord-est et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 93-58, à l'est par une partie du lot 93-62 (rue), au sud par le lot 93-57 et à l'ouest par le lot 93-46 (rue Labarre); mesurant trente-sept pieds et deux dixièmes de pied (37.2') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est, quatre-vingt-six pieds (86') dans sa ligne sud, dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (19.5') dans sa ligne ouest, dix pieds (10') dans sa ligne nord-est et quarante-cinq pieds et un dixième de pied (45.1') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie mille six cent trente-trois pieds carrés (1637'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

12.—Une partie du lot 93-59 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée à l'est par une partie du lot 93-62 (rue), au sud par une partie du lot 93-58, au nord-ouest par une autre partie dudit lot 93-59, au sud-est par une autre partie dudit lot 93-59, dans sa ligne est, trente-sept pieds et deux dixièmes de pied (37.2') dans sa ligne sud, trente-sept pieds et deux dixièmes de pied (37.2') dans sa ligne ouest et quinze pieds et cinq dixièmes de pied (15.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie mille soixante-quinze pieds carrés (1074'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

13.—Une partie du lot 93-62 (rue) dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure trapézoïdale, bornée à l'est par les lots 93-73, 93-74, 93-75, 93-76, au sud par le lot 93-72, au sud-est et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 93-62 (rue), au nord par le lot 93-72 et à l'ouest par le lot 93-71; mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est, quarante-trois pieds et dix dixièmes de pied (43.2') dans sa ligne sud et quarante-trois pieds et dix dixièmes de pied (43.2') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille soixante-quinze pieds carrés (1074'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

14.—Une partie du lot 93-72 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée au nord par le lot 93-71, au sud-est par une autre partie dudit lot 93-72 et à l'ouest par une partie du lot 93-62 (rue); mesurant quarante-trois pieds et dix dixièmes de pied (43.2') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est et cinquante-cinq pieds (55') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille soixante-quinze pieds carrés (1074'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

15.—Une partie du lot 93-73 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée au nord par le lot 93-72, à l'est par le lot 93-74 (rue Mayrand), au sud-ouest par une autre partie dudit lot 93-73, mesurant quarante-trois pieds et dix dixièmes de pied (43.2') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est et cinquante-cinq pieds (55') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille soixante-quinze pieds carrés (1074'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

16.—Le lot 93-73 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 93-74, à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par les parties du lot 93-72 et à l'ouest par une partie du lot 93-62 (rue); mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante-trois pieds carrés (2163'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

17.—Le lot 93-74 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 93-73, à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par le lot 93-73, et à l'ouest par une partie du lot 93-62 (rue); mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante-trois pieds carrés (2163'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

18.—Le lot 93-75 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, borné au nord par une partie du lot 93-74, à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par le lot 93-74 et à l'ouest par le lot 93-62 (rue); mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-six pieds (86'); contenant en superficie deux mille cent cinquante-trois pieds carrés (2163'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

19.—Une partie du lot 93-76 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure irrégulière, bornée au nord par une partie du lot 93-75, à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par le lot 93-75 et au nord-ouest par dixième de pied (43.2') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est, quatre-vingt-six pieds (86') dans sa ligne sud et quarante-trois pieds et dix dixièmes de pied (43.2') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille six cent cinquante-cinq pieds carrés (1658'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

20.—Une partie du lot 93-77 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure trapézoïdale, bornée au nord par une partie du lot 93-78, à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par une partie du lot 93-78 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 93-77; mesurant vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est, trente-trois pieds et dix dixièmes de pied (33.2') dans sa ligne sud et trente et un pieds et dix dixièmes de pied (31.2') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille cent vingt-cinq pieds carrés (1212'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

21.—Une partie du lot 93-78 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure triangulaire, bornée à l'est par le lot 93-79 (rue Mayrand), au sud par une partie du lot 93-77 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 93-78; mesurant trente-trois pieds et dix dixièmes de pied (33.2') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25') dans sa ligne est et trente et un pieds et dix dixièmes de pied (31.2') dans sa ligne ouest; contenant en superficie mille cent vingt-cinq pieds carrés (1212'), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

CHOQUETTE & BERTHIAUME
Procureurs de la Cité de Montréal.

Montreal, 13 septembre 1955.



MM. René Martin, président du Conseil du Travail de St-Jean d'Iberville, Howard Conquergood, de Toronto, directeur du Service d'Education du Congrès Canadien du Travail, Joseph-Pierre Tessier, président du Conseil du Travail de Québec, Gérard Frère, président du Conseil du Travail de Joliette, et Jacques-V. Morin, secrétaire exécutif de la FUIQ et responsable des activités éducatives du CCT dans la Province de Québec.

Vaste programme d'éducation de la FUIQ et du CCT dans le Québec

Montreal, (le 14 septembre) — Quelques quarante responsables des comités d'éducation des syndicats CCT et COI des différents centres industriels de la Province ont terminé hier soir une conférence de quatre jours convoquée conjointement par le Comité d'Education de la Fédération des Unions Industrielles du Québec et le Service d'Education du Congrès Canadien du Travail, pour mettre au point le vaste programme d'éducation ouvrière qu'entend mener ces centrales syndicales dans le Québec au cours de la saison 1955-56.

Les secrétaires de municipalité en congrès

L'honorable Yves Prévost, C.R. ministre des Affaires municipales, a bien voulu accorder son distingué patronage au dix-septième congrès annuel de l'Association des Secrétaires de Municipalité de la province de Québec, qui sera tenu à Roberval les 19 et 20 septembre prochains. Les délibérations seront présidées par M. le notaire A.-J.-O. Bergeron, de Ste-Genève-de-Batiscan.

M. Prévost adressera la parole aux secrétaires-tresoriers ainsi qu'aux membres des conseils municipaux et des commissions scolaires de toute la région du Lac St-Jean à une conférence qui sera donnée lundi soir, le 19 septembre, au Théâtre Diana de Roberval.

Son Honneur le maire, le Dr. Adrien Plante, accueillera officiellement les congressistes dans la ville de Roberval, à l'ouverture du congrès à dix heures, lundi matin.

Au cours de l'après-midi, M. Jean-Louis Doucet, C.R., sous-ministre des Affaires municipales, parlera des réformes apportées à la législation municipale depuis le dernier congrès.

Le chef du service légal du Département de l'Instruction Publique, M. Philippe Miller, donnera également une conférence sur des questions scolaires, dans l'après-midi du lundi.

Les délégués prendront part à un forum lundi après-midi, alors que plusieurs questions importantes leur seront soumises et

ont terminé hier soir une conférence de quatre jours convoquée conjointement par le Comité d'Education de la Fédération des Unions Industrielles du Québec et le Service d'Education du Congrès Canadien du Travail, pour mettre au point le vaste programme d'éducation ouvrière qu'entend mener ces centrales syndicales dans le Québec au cours de la saison 1955-56.

Les secrétaires de municipalité en congrès

L'honorable Yves Prévost, C.R. ministre des Affaires municipales, a bien voulu accorder son distingué patronage au dix-septième congrès annuel de l'Association des Secrétaires de Municipalité de la province de Québec, qui sera tenu à Roberval les 19 et 20 septembre prochains. Les délibérations seront présidées par M. le notaire A.-J.-O. Bergeron, de Ste-Genève-de-Batiscan.

M. Prévost adressera la parole aux secrétaires-tresoriers ainsi qu'aux membres des conseils municipaux et des commissions scolaires de toute la région du Lac St-Jean à une conférence qui sera donnée lundi soir, le 19 septembre, au Théâtre Diana de Roberval.

Son Honneur le maire, le Dr. Adrien Plante, accueillera officiellement les congressistes dans la ville de Roberval, à l'ouverture du congrès à dix heures, lundi matin.

Au cours de l'après-midi, M. Jean-Louis Doucet, C.R., sous-ministre des Affaires municipales, parlera des réformes apportées à la législation municipale depuis le dernier congrès.

Le chef du service légal du Département de l'Instruction Publique, M. Philippe Miller, donnera également une conférence sur des questions scolaires, dans l'après-midi du lundi.

Les délégués prendront part à un forum lundi après-midi, alors que plusieurs questions importantes leur seront soumises et

ont terminé hier soir une conférence de quatre jours convoquée conjointement par le Comité d'Education de la Fédération des Unions Industrielles du Québec et le Service d'Education du Congrès Canadien du Travail, pour mettre au point le vaste programme d'éducation ouvrière qu'entend mener ces centrales syndicales dans le Québec au cours de la saison 1955-56.

Les secrétaires de municipalité en congrès

L'honorable Yves Prévost, C.R. ministre des Affaires municipales, a bien voulu accorder son distingué patronage au dix-septième congrès annuel de l'Association des Secrétaires de Municipalité de la province de Québec, qui sera tenu à Roberval les 19 et 20 septembre prochains. Les délibérations seront présidées par M. le notaire A.-J.-O. Bergeron, de Ste-Genève-de-Batiscan.

M. Prévost adressera la parole aux secrétaires-tresoriers ainsi qu'aux membres des conseils municipaux et des commissions scolaires de toute la région du Lac St-Jean à une conférence qui sera donnée lundi soir, le 19 septembre, au Théâtre Diana de Roberval.

Son Honneur le maire, le Dr. Adrien Plante, accueillera officiellement les congressistes dans la ville de Roberval, à l'ouverture du congrès à dix heures, lundi matin.

Au cours de l'après-midi, M. Jean-Louis Doucet, C.R., sous-ministre des Affaires municipales, parlera des réformes apportées à la législation municipale depuis le dernier congrès.

Le chef du service légal du Département de l'Instruction Publique, M. Philippe Miller, donnera également une conférence sur des questions scolaires, dans l'après-midi du lundi.

Les délégués prendront part à un forum lundi après-midi, alors que plusieurs questions importantes leur seront soumises et

Régression de la poliomyélite à Montréal; aucune victime parmi les vaccinés du printemps dernier

La situation de la poliomyélite dans la ville de Montréal, cette année, est très favorable. Il n'y a eu jusqu'ici que 21 cas et 2 décès rapportés, auxquels on peut ajouter 7 cas et 1 décès survenus dans les villes de la région métropolitaine, ce qui veut dire que dans le Montréal métropolitain, nous avons eu, à date, 28 cas parmi lesquels nous avons à regretter 3 décès. Cette situation est très favorable si nous la comparons avec les chiffres de l'an dernier alors qu'à la même date, nous avions eu 70 cas et 9 décès. Nous signalons qu'aucun de ces cas n'est survenu parmi les milliers d'enfants qui ont été immunisés contre cette maladie par le vaccin Salk. De plus, on a signalé en haut lieu, au ministère provincial de la santé, que parmi les quelque 55 cas de poliomyélite rapportés dans la province, aucun n'est survenu chez les enfants immunisés dans les Unites sanitaires ou ailleurs dans les institutions.

enfants âgés de moins de dix ans, en utilisant le vaccin Salk selon les directives reçues du Ministère provincial de la Santé qui, à la demande des autorités municipales, en avait mis une certaine quantité à la disposition du service de Santé de la ville de Montréal.

Toutes les précautions ont été prises pour assurer le bon fonctionnement de ces cliniques de vaccination et les parents questionnés quant à l'état de santé actuel des enfants lors de la signature de la formule de consentement. Beaucoup de parents même avaient consulté leur médecin ou pédiatre avant qu'ils ne soient vaccinés. Les cas spéciaux étaient référés au médecin en charge de la vaccination dans chaque consultation.

Il y a eu 54.789 enfants qui ont été inscrits et ont reçu une première dose de vaccin. Sur ce nombre, seulement 1,324 enfants, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas été ramenés pour la deuxième injection, soit un peu plus de 2 p.c. Ces enfants pourront être rappelés à une date ultérieure.

Il y a donc eu 53.465 enfants qui ont reçu les deux doses de vaccin Salk, dont l'âge variait de 3 mois à 10 ans inclusivement. Cela représente environ 25 p.c. de toute la population de ce groupe d'âge. Ce qu'il y a de rassurant et d'encourageant, c'est que à la suite de ces nombreuses immunisations, il n'y a eu aucun accident à signaler, sauf dans quelques cas.

Le Dr Groulx rapporte qu'en effet, six enfants ont été envoyés sous observation dans différents hôpitaux à la suite de la première ou de la seconde injection mais on ne put établir aucune relation entre les malaises dont ils ont souffert et la vaccination Salk.

A cette fin, le service de Santé avait pris les dispositions nécessaires et était en mesure de répondre à tout appel en cas d'urgence ou de réactions; les cas signalés ont été visités par les médecins de la ville ou les médecins de famille.

Le Dr Groulx souligne en terminant que l'importante expérience faite à Montréal de la vaccination Salk pour la prévention de la poliomyélite a grandement contribué à l'expérience faite sur le plan national qui a valu à notre pays un témoignage flatteur de la part du Dr H. E. Van Riper, de New-York, directeur médical de la Fondation nationale pour la poliomyélite aux Etats-Unis. Le Dr Van Riper déclarait, la semaine dernière, au congrès annuel de la Canadian Public Health Association: "Nul-



Me Eugène Therrien, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, annonceur de M. Raymond Dupuis, C.R., président de la Maison Dupuis Frères Ltée, vient d'accepter la Présidence de la Campagne annuelle du Prêt d'Honneur aux Etudiants. Cette Campagne aura lieu, cette année, du 14 au 28 novembre 1955.

VOTRE DELECTATION



et AUGMENTE à la pensée de

M. Lapalme en tournée au Lac St-Jean

Dans la semaine du 19 septembre, M. Lapalme tiendra une série d'assemblées dans la région du Lac St-Jean et sur la Côte Nord.

Le 19, il parlera à Jonquière; le 20, à Dolbeau; le 21, à St-Joseph d'Alma; le 22, à Chicoutimi, et le 24, à Forestville.

Au début d'octobre, M. Lapalme entreprendra une tournée semblable dans Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. Les dates n'ont pas encore été fixées en ce qui concerne cette région. D'autres assemblées suivront ces tournées notamment à Shawinigan et à Québec.

Le 4 et le 5 novembre il prononcera les discours d'ouverture et de clôture lors du Congrès de la Fédération libérale provinciale, congrès qui aura lieu à Montréal, à l'Hotel Windsor.

Advertisement for O'Keefe's Ale, featuring the text 'O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ale' and 'BUREAU CRISTALLINE PLUS BRASSERIE DES PLUS MODERNES'.

Vous ne pouvez vous tromper, si vous voulez ce qu'il y a de mieux ELLE EST DOUCE!

LA CULTURE POPULAIRE UN EVEIL

Au cours de la rencontre, M. Jean Philip, Directeur du Service d'Education des Ouvriers Unis de la Confection (ACWA), et ancienement attaché à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, a prononcé une conférence intitulée "Pourquoi l'éducation ouvrière" dans laquelle il a exprimé l'avis que "la culture est essentiellement un éveil. On l'essentie, dit-il, comme ce qui reste quand l'homme a oublié ce qu'il a appris. C'est surtout un art de vivre la vie de tous les jours, dans toutes ses dimensions c'est une prise de conscience de problèmes et de responsabilités afin de se mettre en état de comprendre et d'agir. Toute culture de dire M. Philip, part de deux affirmations, celle de Saint-Exupéry: Trop d'hommes dorment, et ne savent pas qu'ils ont faim; celle de Bergson: La liberté est chose rare beaucoup meurent sans l'avoir acquise. La culture, poursuit M. Philip, est d'abord une prise de conscience de la faim spirituelle. C'est un mouvement continu pour conquérir et assimiler la liberté.

"L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

L'éducation populaire doit parer à ces préoccupations concrètes des travailleurs, pour élargir ensuite peu à peu la gamme des sujets auxquels ils s'intéressent. Elle ne traite pas de "sujets" au sens académique du terme elle répond aux problèmes concrets de la vie de l'ouvrier. Ces problèmes visent l'individu, la famille, le travail, la nation et le monde."

La situation de la poliomyélite dans la ville de Montréal, cette année, est très favorable. Il n'y a eu jusqu'ici que 21 cas et 2 décès rapportés, auxquels on peut ajouter 7 cas et 1 décès survenus dans les villes de la région métropolitaine, ce qui veut dire que dans le Montréal métropolitain, nous avons eu, à date, 28 cas parmi lesquels nous avons à regretter 3 décès. Cette situation est très favorable si nous la comparons avec les chiffres de l'an dernier alors qu'à la même date, nous avions eu 70 cas et 9 décès. Nous signalons qu'aucun de ces cas n'est survenu parmi les milliers d'enfants qui ont été immunisés contre cette maladie par le vaccin Salk. De plus, on a signalé en haut lieu, au ministère provincial de la santé, que parmi les quelque 55 cas de poliomyélite rapportés dans la province, aucun n'est survenu chez les enfants immunisés dans les Unites sanitaires ou ailleurs dans les institutions.

Ces chiffres démontrant la régression marquée de cette terrible maladie à Montréal ont été donnés par le docteur Adélard Groulx, directeur du service municipal de la Santé au cours de l'émission radiophonique "Quart d'heure de Concordia".

Après avoir rappelé les symptômes de la poliomyélite et les expériences du vaccin Salk aux Etats-Unis, le Dr Groulx a donné un aperçu du gigantesque travail accompli par les autorités médicales à Montréal dans la lutte à la polio.

Au cours des mois de mai et de juin 1955, le service de Santé municipal a procédé à la vaccination contre la poliomyélite des

chainement son programme hebdomadaire intitulé les "Travailleurs au Micro". Ce comité, présidé par le directeur régional du CCT, M. Philippe Vaillancourt, a recommandé aux comités d'éducation des syndicats affiliés d'encourager leurs membres à écouter les émissions éducatives de Radio-Canada, comme "La Vie Ouvrière" et les "Idées en marche".

M. Paul King, secrétaire permanent du Comité du Travail contre l'Intolérance Raciale (CCT) et CMTQ a annoncé la tenue en novembre d'une conférence ouvrière en relations humaines au cours de laquelle les délégués des syndicats CCT et CMTQ étudieront le problème du bilinguisme canadien, et les lois anti-discriminatoires.

Une délégation CCT-CMTQ fera aussi une tournée des Nations-Unies à New-York en décembre prochain. Une des conditions d'inscription à cette tournée est que chaque délégué s'engage à donner à son retour au moins cinq conférences sur les Nations-Unies et leurs institutions spécialisées, à leurs camarades de travail.

Le R.P. Bernard Mailhot, o.p., professeur de psychologie sociale à l'Université de Montréal et attaché au Centre de Recherches en Relations Humaines, a aussi participé à une discussion sur les relations inter-culturelles et l'intégration des Noo-Canadiens. Il a annoncé que le Centre de



Vous avez entendu parler de la silhouette papillon parmi toutes les autres silhouettes de l'automne? Voici le profil de cette silhouette imaginée par Digby Morton de Londres. C'est une robe du soir courte; le corsage est de velours et la jupe immense de taffetas d'un rose pâle. Une rose retient le large drapé en arrière. Cette création de Morton, surnommée "Nostalgie" fait partie des modèles originaux présentés hier après-midi, par la maison Eaton à l'ouverture des présentations des modes d'automne et d'hiver.

LA FEMME au foyer et dans le monde

Le monde de demain dans la mode et l'élégance

Les multiples et brillants aspects de la mode d'automne et d'hiver présentés en beauté par la maison Eaton. Nouvelles idées, élégance de toujours — Velours et lainages fins pour les robes du soir — Ce que nous offrent Paris, Londres, Dublin et New-York — Costumes d'automne à jaquettes plus longues — Des tweeds aux dentelles — Suède et fourrure, lainage et cuir — Toute une brillante collection de chapeaux parisiens.

"Le monde de demain dans la mode et l'élégance" comme Doreen Day a surnommé le premier thème, hier après-midi, de la maison Eaton, donne certainement une image de l'avenir plus séduisante que celle que nous apporte les essais répétés des super-bombes.

Mme Day, qui se trouvait présente aux avant-premières des célèbres présentations de Londres, de Dublin et de Paris, a commenté, avec son humour couturier, l'inspiration des couturiers et les brillantes réussites de leurs maisons respectives.

Les couturiers américains réputés ont présenté eux aussi quelques-uns de leurs créations. On a remarqué surtout un costume en velours noir d'Adèle Simpson et une toilette d'après-midi d'Attie Carnegie. Les maisons "modestes" du monde de la mode ont aussi présenté d'intéressants modèles de manteaux, costumes, robes d'après-midi, toilettes du soir et vêtements sport.

La grande innovation de la saison semble bien être la nouvelle silhouette du costume. On y trouve le costume à jaquette sept-huitième. Le costume à tunique, le costume fantaisie, le modèle à jaquette droite et l'autre à jupe par plis et enfin le modèle classique de toutes les saisons.

Couleurs et lainages

On voit, de nouveau, cet automne, le brun s'allier au noir. Les modèles qui osent ce mariage sont rares mais étaient tous d'une incontestable élégance.

Tous les bruns ont énormément d'importance cet automne, des bruns presque biscuit aux tons les plus cuivrés ou les plus sombres. On trouvera ces tons de brun dans les soies et les lainages, les velours et les fourrures, pour le soir comme pour le jour. Le phoque d'Alaska est fréquemment teint en brun. Faut-il dire qu'il y a beaucoup de brun aussi dans les costumes sport?

Les lainages nouveaux sont d'un attrait irrésistible, qu'ils soient présentés dans un très charmant peignoir d'un gris blanc garni d'une touche de rose ou dans des blouses et des jupes pour toutes les heures de la journée. Une grande nouveauté est certainement l'emploi de Jersey de laine ou de fins lainages noirs pour les robes de grand soir.

Dans cette catégorie, les couturiers de Londres ont présenté des créations vraiment remarquables, d'un chic imposant.

Le velours qui s'annonce très populaire pour les prochaines saisons, se portera dans toutes les occasions possibles, du pantalon sport aux robes du soir.

Dans la collection des modèles originaux, Jacques Fath de Paris, présente d'énormes manches lanternes dans un satin émeraude très brillant. Pierre Balmain offre des garnitures en cuir, des boutons-pression d'un genre nouveau et des manches sept-huitièmes comme en son costume "Barbe Bleue". Jean Dessès marque sa nouvelle silhouette d'un détail particulier à la taille.

Grapho-analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses ne sont en nous de poids et nos résultats. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Jacques Delinont — Chezvous, c'est la tête qui gouverne et oriente habituellement vos activités. Vous envisagez la vie et ses problèmes à la lumière de votre raison et de votre jugement, dans l'ensemble. Pour ce qui est de la logique, vous êtes capable de juger les situations, les événements, les états avec impartialité. Avant de vous engager dans une situation, vous songez habituellement aux conséquences de vos actes. En somme, vous réfléchissez avant d'agir. Vous êtes d'ailleurs intelligent. Vous avez de la curiosité intellectuelle, de la perspicacité, du discernement, et de la logique. Votre loyauté est difficile tout dévotion des lignes de conduite que vous avez jugées les plus raisonnables. Et lorsque vous avez pris une décision, vous faites preuve de beaucoup de persistance. Il y a quelques traces d'indépendance en votre tempérament; le plus souvent, votre fierté vous pousse à agir en conformité avec les exigences de votre milieu. Vous vous trompez parfois vous-même sur l'objet véritable d'une question; et à certaines occasions, vous trompez les autres volontairement, en vue de parvenir à vos fins. En général, vous ne donnez pas la pleine mesure de votre talent; et vous n'exploitez pas à fond toutes vos ressources. Vous aimez l'activité physique; mais vous êtes loin de dédaigner la vie de l'esprit. Vous avez du goût artistique, du sens intuitif et musical, et beaucoup d'aptitudes culturelles et littéraires. Votre fluidité d'esprit vous aide également à trouver sans effort les mots nécessaires à l'expression de votre pensée; votre intuition vous dispose à mieux comprendre et à goûter davantage en votre âme les beautés de l'art en général, et de la musique en particulier. Enfin, votre sens d'observation offre un terrain favorable à l'épanouissement de votre mémoire.

Mark ELLERY.

Norman Hartnell, John Cavagnish, Victor Stiebel, Digby Morton, Hardy Amies, présentent dans des tissus splendides des créations vraiment séduisantes, souvent dans une sobriété de lignes et de détails qui les rend doublement attrayantes.

Sybil Connolly a mis beaucoup d'art dans le maniement de ses toiles et de ses lainages d'Irlande dans une collection de blouses et de jupes charmantes.

Les chapeaux de Paris s'orientent de plus en plus vers des présentations de la capitale française et ces mêmes plumes se retrouvent dans la collection qu'Eaton a importée des grandes maisons qui ont noms: Rose Vais, Gilbert Orsel, Claude Saint-Cyr, Jacques Fath. Grands chapeaux magnifiques, ou chapeaux

Congrès de femmes universitaires à Edmonton

Impressions d'une Montréalaise sur l'ouest canadien.

"Les femmes de l'Ouest comprennent mieux que nous le rôle de la femme dans le domaine de l'éducation et du bien-être social". C'est ce que déclarait dernièrement au cours d'un interview Mlle Suzette Coallier, de retour du congrès de la Fédération nationale des femmes universitaires, qui s'est tenu à Edmonton, à la fin août.

Comptable agréée et Licenciée en sciences sociales de l'Université de Montréal, cette jeune femme de la métropole est revenue enchantée de son voyage à l'autre bout du pays. Elle ne tarit pas d'éloges sur l'hospitalité que les gens de l'Ouest ont manifestée aux congressistes et sur la bonne volonté dont ils font preuve.

Séparées de nous par plusieurs centaines de milles, ces femmes recherchent les contacts avec les Canadiennes françaises et s'efforcent de parler le français. Désireuses de comprendre les moeurs et la mentalité des Canadiens francophones, les femmes de l'Ouest aimeraient pouvoir s'exprimer librement dans cette langue et elles déplorent que le manque de rapports entre les deux groupes les empêche de le faire.

300 déléguées

Environ trois cents déléguées venues de tous les coins du pays, jusqu'à la côte du Pacifique, étaient présentes aux assises de la fédération nationale. Mlle Coallier fait observer que la majorité des représentantes étaient des diplômées en pédagogie, en philosophie, en psychologie, bien qu'il y eût également un certain nombre de femmes médecins, d'avocat et même de comptables agréées.

Plusieurs résolutions importantes ont été soumises et adoptées au congrès, mais ce sont encore les rapprochements humains qui, selon Mlle Coallier, comptent parmi les résultats les plus remarquables de telles assemblées. C'est ainsi que grâce à ce voyage, Mlle Coallier a pu se rendre compte que les femmes de l'Ouest se font de la vie familiale et sociale une conception légèrement différente de celle que nous avons adoptée ici. "Ces femmes, affirme-t-elle, cherchent plus que nous à orienter une partie de leur activité en dehors du foyer. Pour

Exposition d'art péruvien chez Eaton La Couture chez soi

La maison Eaton, conjointement avec l'ambassadeur du Pérou, a inauguré hier soir une exposition d'art péruvien qui est ouverte au public à partir d'aujourd'hui jusqu'au 24 septembre inclusivement, de 9 h. du matin à 5 h. 30 le soir, au sixième étage.

Le royaume des Incas qui vécut dans la région des Andes péruviennes, il y a environ cinq mille ans, continue de faire l'étonnement des chercheurs et des historiens par le degré très avancé de sa civilisation passée et son histoire avérée et après la conquête espagnole.

Le merveilleux développement des arts chez ces peuples, plus particulièrement en céramique, peinture, textiles, sculpture sur bois et autres, fait preuve du haut standard atteint par leur civilisation.

C'est cet art péruvien que la présente exposition présente dans des collections de céramiques, de tableaux, de pièces d'argenterie, etc.

Pèlerinage en septembre

Au sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens à Auriesville, New-York.

Sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens à Auriesville, Etat de New-York.

Le comité Loisir-Voyage Saint-François Xavier organise un grand pèlerinage à AURIESVILLE, Etat de New-York les 24 et 25 septembre au sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens. Durant le trajet les pèlerins pourront admirer de jolis endroits tels que: Plattsburgh, Lake George, Glens Falls, Saratoga, Amsterdam. Toutes personnes désirant faire ce magnifique voyage doivent communiquer immédiatement avec le comité en signalant LAFontaine 3-0025. Le nombre de billets est limité. Renseignements à 1386^{est}, rue Marie-Anne, Montréal, 34.



Indispensable pour l'heure de la préparation des repas, ce demi-tablier d'allure jeune et pimpante. Très pratique pour préserver la robe autour du poêle et de la table.

Le patron NO 9146 est offert pour les tailles: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 2 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement: nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

où les urbanistes n'ont pas à démolir et à tout recommencer pour agencer les rues et les quartiers de façon rationnelle et en même temps agréable.

THEATRE DES PETITS
dirigé par Camille Bernard, à sa nouvelle adresse:
1041 est, boul. Saint-Joseph
Ecole de Diction, de Maintien et de Chant pour garçons et filles de 4 à 12 ans
Les cours débuteront dans la semaine du 19 septembre
Pour plus de renseignements
Appeler à HA 7593

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Vêtements extensibles
Les vêtements extensibles présentent de telles qualités pratiques qu'ils se sont vite gagnés la faveur du public. Bas, chaussettes et articles de lingerie extensibles sont maintenant choses courantes dans tous les grands magasins. Les manufacturiers viennent de mettre au point des pantoufles de paille qui peuvent servir de souliers de jeu pour l'été et le début de l'automne. Ces chaussettes de sport sont montées sur une semelle de cuir souple et l'empeigne est constituée de paille crochétée à la main retenue par une armature de cuir.

Conventum à Saint-Jérôme
Les anciennes élèves du Pensionnat des Sts-Angeles de St-Jérôme, Co. Terrebonne, sont invitées au prochain conventum qui aura lieu le 16 octobre au pensionnat. Celles qui n'auraient pas encore fait parvenir leur nom et adresse sont priées de le faire le plus tôt à l'adresse de Mlle Georgette Dunningan, 200, Castonguay, St-Jérôme, ou à la supérieure du pensionnat.

Retraites fermées
Chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées pour demoiselles, le 15 au 18 septembre, par le Père Albert Gauthier S.J.; pour jeunes filles (retraite d'orientation) du 30 septembre au 2 octobre; et pour dames, du 3 au 6 octobre, par le Père J.-M. Blain CSSR.

On s'inscrit d'avance en écrivant ou en téléphonant à DO 0776.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice
Chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées pour demoiselles, du 15 au 18 septembre, par le Père Albert Gauthier S.J.; pour jeunes filles (retraite d'orientation) du 30 septembre au 2 octobre; et pour dames, du 3 au 6 octobre, par le Père J.-M. Blain CSSR.

SI VOUS SOUFFREZ DE DOULEURS RHUMATISMALES
Nous pouvons vous soulager et vous aider à prévenir des rechutes. C'est un NOUVEAU SENSATIONNELLE au Canada. Envoyez aujourd'hui même cette annonce à R. F. REUSER, 5947 avenue Decelles, Apt. 12 Montréal.

Sans obligation, l'aiderais recevoir information GRATUITE sur RHUMATISMES.
Nom
Adresse
Ville
L. D.

MALADIES NERVEUSES (d'origine psychique)

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière,
Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★
Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages
Editions Psychologiques Enrg.
3426 Ave. Marcell, N.D.C. Montréal HU. 8-4312

FAISCA
Le vin de table dont tout le monde parle
Importé du PORTUGAL
Un vin rosé pétillant

FAISCA
En vente dans tous les magasins de la C.L.O.
Prix courant No 97A

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE

Espagnol

"Messieurs, Mesdames, répétez après moi: Yo tomo el dinero del Señor Gomez. Yo tomo...!"

APPRENEZ L'ESPAGNOL par la conversation — aucune traduction — selon la méthode directe. Dès le début vous conversez seul à seul avec le professeur.

- Professeur Señor Jesus de Vilallonga, intermédiaires.
- Professeur Señorita Nathalie Gomez, débutants.
- Chaque cours se divise en trois parties: a) prononciation; b) vocabulaire; c) Méthode directe de conversation espagnole par Berlitz.
- Donné au Montreal High School, 3449 rue University.
- Lundi et jeudi 7h.30 à 9h.30 p.m.
- Pas plus de 12 personnes par groupes, hommes et femmes.
- Divisions: a) débutants; b) intermédiaires.
- Quatre heures de conversation espagnole individuelle, par semaine pendant 14 semaines, au total 66 heures de cours. Méthode la plus logique, la plus rapide, et la plus facile au monde.

APPELER: UN 6-9581

tout petits comme des fleurs, dans toute la gloire de leurs superbes coloris et tissus. Les chapeaux sont définitivement "plus coiffants" cette année. Comme le dit, madame Day, le chapeau ne se tient plus sur la tête, mais c'est la tête qui tient le chapeau.

AVIS DE DECES
COURTEMANCHE. — Accidentellement, à Montréal, le 12 septembre 1955, à l'âge de 9 ans, est décédé Serge Courtemanche, fils de Me Henri Courtemanche, ex-député fédéral de Labelle et de Gisèle Paquette, fille de l'honorable J.H. Albiny Paquette, ministre de la Santé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure à Mont-Laurier, à 9 h., pour se rendre à la cathédrale de Mont-Laurier où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

de prendre part à la SOUSCRIPTION NATIONALE en faveur des MINORITES FRANÇAISES DE L'AMERIQUE sous le haut patronage de

votre dernière chance

BUT: soutenir les minorités françaises en Amérique ...

MOTIF: la langue est la gardienne de la foi

DEVISE: recueillir \$50,000.00

OBJET: subventionner l'école, le journal, la radio, les associations d'éducation des minorités françaises.

Ne laissez pas passer cette occasion de faire votre part. Veuillez adresser votre souscription comme suit:

Comité Lionel-Groulx ajs dupuis

865 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué.

Son Em. le cardinal Paul-Émile LEGER, archevêque de Montréal

Son Honneur le maître de Montréal Me Jean DRAPEAU

L'honorable Mariana-B. JODOIN sénateur

Appels à la prudence, formulés par les présidents des principales Bourses

Potins financiers

La Bourse de Londres était quelque peu nerveuse hier, tandis que celle de Paris paraissait lourde. Les industriels continuent de s'affirmer à Wall Street et la tendance paraît ferme sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Les prix du blé étaient à la hausse à Chicago, de même que les cours des grains grossiers à Winnipeg.

Le 25 courant, on retournera à l'heure normale au Canada, tandis qu'aux E.-U. on gardera l'heure d'été encore 1 mois. Il y aura des complications pour les Bourses de Montréal et Toronto, si elles veulent que leurs horaires correspondent avec celles de Wall Street.

Witsey-Coglan Mines vient de demander au gouvernement de Québec la permission de faire l'abandon de sa charte, apprend-on.

Mico Mining & Development Corporation vient d'être incorporée avec un capital-actions de 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1 chacune.

Sani-Poster Advertising Inc. vient d'être incorporée avec un capital de \$100,000 au fins de s'occuper au commerce de publicité.

Les emprunts collatéraux contractés par les maisons membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, contre des valeurs canadiennes, se chiffrent à la fin d'août à \$29,256,009, au regard de \$31,260,284 à la fin du mois précédent et à \$27,820,085 à la fin d'août 1954.

Canada Foundries & Forgings Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il y avait, le 31 août, 25,768 actions de la classe "A" de la compagnie sur le marché.

Les actions de Canadian Ingersoll Rand Co. se vendront, aujourd'hui, ex-dividende \$1.00 par action.

Collier, Norris & Quinlan Ltd a offert d'acheter les 23,950 actions ordinaires en cours de l'Alexander Building Corp., au prix de \$25 l'action — l'offre est valable jusqu'au 9 décembre 1955.



L'HON. SENATEUR PAUL-H. BOUFFARD, qui vient d'être élu membre du conseil d'administration de la Stanstead and Sherbrooke Insurance Company.

Et des organismes d'investissements

En marge du Congrès de Vancouver, tenu récemment, on lit dans la dernière lettre de Forget & Forget, membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la récente conférence qui a réuni à Vancouver les présidents des Bourses de valeurs et des divers organismes d'investissements nord-américains pourrait contribuer beaucoup à raffermir encore, si c'était nécessaire, la confiance de l'étranger dans les valeurs canadiennes et américaines.

New Goldvue Mines sera plus active

La compagnie New Goldvue Mines Limited, qui possède 600 acres de terrain au sud et à l'ouest de la mine Opemiska, projette, par suite du prix élevé du minerai, d'entreprendre immédiatement un levé géophysique comme travail initial d'exploration et de développement.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tel que fournis à Montréal mardi par le ministère de l'Agriculture:

- Oeufs: petites caisses, extras gros 72-12; gros 72; moyen 56-57 poulette 42; B 38; C 28. Caisse recuise: 374.
- Beurre: arrivages coitrants 57-12 beurre de crémier, enveloppé et de première qualité 59 frs admissible 58-14 prix d'usage 57-34-58.
- Fromage: F. A. B. fromagerie, blanc de l'Ontario 29; coloré 29-1-4; F. A. B. Montréal, blanc du Québec 28-1-2; coloré 28-1-4; prix du gros pour le blanc du Québec 29-1-4; pour le coloré 29-1-4 prix du gros pour le blanc de l'Ontario 30-1-4 pour le coloré 30-1-2.
- Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, nouvelles, numéro-1, blanches, les 75 livres, 1.30-1.40 les 50 livres, 90-1.00; les 10 livres, 24-25; Québec, les 75 livres, 1.15-1.35; New-York, les 50 livres, 1.00-1.10 les 10 livres, .25-.28.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Brèves nouvelles sur les Bourses

Dominion Textile Company Limited
La Dominion Textile Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que des options sur 21,400 actions ordinaires à 8.00 l'action, pour une période de 5 ans à partir du 1er août 1955, ont été émises en faveur des employés.

New Vinray Mines Ltd

La Bourse Canadienne vient d'être avisée qu'en vertu d'une entente datée du 13 septembre 1955, Aspet Development Corporation a souscrit ferme 400,000 actions de New Vinray Mines Ltd. à 15 cts l'action, payable comptant.

Merrill Island Mining Corporation Ltd.

La Bourse Canadienne a été informée qu'en vertu d'un accord en date du 13 septembre 1955, Dobieco Ltd. a souscrit ferme 400,000 actions de Merrill Island Mining Corporation Limited, à \$2.15 l'action, payable sur-le-champ et qu'elle a reçu des options sur 200,000 actions à \$2.50 l'action — ces dernières devront être exercées dans les 90 jours — ainsi que sur 200,000 actions à \$2.75 l'action — cette dernière option devra être exercée dans les 180 jours.

Cours des changes

NEY-YORK, dollar	98.25-32
ANGLETERRE, livre	2.75-1.8
FRANCE, franc	.002828
BELGIQUE, franc	.0197
SUISSE, franc	.2306
HOLLANDE, florin	.1583
NORVEGE, couronne	.1385
DANEMARK, couronne	.1432
SUEDE, couronne	.1910
ALLEMAGNE, reichsmark	.1914
TCHÉCOS., couronne	.1372
GRECE, drachme	

Production de pétrole

Régina, 9, (PC) — La production de pétrole de la Saskatchewan a atteint le nouveau record mensuel de 780,883 barils en mai ce qui représente une production moyenne de 25,189 barils par jour. Cette production a été fournie par 905 puits sur un total de 1,295 puits productifs.

La National Life Ass.

Au cours du mois d'août, le montant d'assurance en vigueur de National Life Assurance Company a dépassé \$200 millions.

New Thurbois Mines

Les sondages ont délimité un peu plus de 750,000 tonnes de minerai contenant 0.095 d'oxyde d'uranium, annonce M. D. Streit, président de New Thurbois Mines; le tirage en thorium est d'environ trois fois plus élevé, soit 0.285%.

McIntyre Mines

Timmins, Ont., 9, (PC) — McIntyre Porcupine Mines Ltd. annonce qu'elle entreprendra dès mardi prochain le forage d'un nouveau puits jusqu'au niveau de 7,000 pieds, au coût de \$1,500,000.

Bourse de Montréal

Avances modérées sur les Bourses Canadienne et de Montréal.

MONTREAL (PC) — Les cours de la Bourse de Montréal, à la fermeture de la séance de mardi, accusaient de légères tendances à la hausse. Les gains, bien que relativement peu nombreux, excédaient les baisses. Seules quelques valeurs ont conservé toute la force du marché.

Une bonne activité a caractérisé le secteur des industriels cependant que, dans le secteur des mines, on signale un virage particulièrement élevé. Les services publics, les bruyages et les pétroles ont réalisé quelques gains; ailleurs, les tendances ont été mixtes.

Le virement des industriels a atteint 99,000 actions; celui des mines, 1,782,500 actions. Des 294 émissions transigées, 103 étaient à la hausse, 75 à la baisse, et 116 stationnaires; on a enregistré 30 nouveaux sommets et trois nouveaux bas pour l'année.

La fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.14 à 50.25; les services publics ont monté de 0.4 à 138.5; les industriels ont baissé de 0.5 à 390.00; les papeteries ont baissé de .163 à 148.37; les mines d'or ont monté de 0.85 à 80.33.

Dividendes C-I-L et nomination

Les dividendes suivants ont été déclarés à l'issue d'une réunion du conseil de direction de la Canadian Industries (1954) Limited, tenu hier, à Montréal.

Actions privilégiées
1 7/8% en fonds canadiens payable le 14 octobre 1955, aux actionnaires inscrits le 16 septembre 1955.

Actions ordinaires
Un dividende de 10 cts par action en fonds canadiens payable le 31 octobre 1955, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1955.

Nomination
La nomination de M. Romuald Holroyd, M.Sc., Ph.D., de Londres, Angleterre, comme directeur de la Canadian Industries (1954) Limited a été annoncée aujourd'hui par M. H. Greville Smith, président. Directeur de l'Imperial Chemical Industries Limited, le Dr. Holroyd est en charge des travaux de recherches de l'I.C.I. Il succède à M. A. J. Quig, qui prend sa retraite après avoir été directeur de la C-I-L depuis 1949.

Bourse de Toronto

Les métaux, affectés par les réalisations de plus en plus nombreuses.

TORONTO (PC) — Quelques gains saillants dans les valeurs industrielles et les métaux communs ont dominé une séance active de la Bourse de Toronto mardi. Mais dans l'ensemble le marché était irrégulier; seuls, les pétroles et l'ouest ont affiché une fermeté constante durant toute la séance.

Pour la première fois depuis cinq semaines, le virement a légèrement dépassé 7,000,000 de titres. Lundi le virement avait été de 5,590,000 titres.

Une demande judicieuse dans les valeurs de moteurs, de pétroles raffinés et d'acier a fourni le principal appui aux valeurs industrielles. La plupart des autres compartiments étaient mixtes ou en baisse.

Les indices de fermeture: industrie, en hausse de .02 à 453.70; aurifères, en hausse de .81 à 88.01; métaux communs en baisse de 2.36 à 219.12 et les pétroles de l'ouest en hausse de 1.29 à 116.92.

Bourse de New-York

Les industriels fluctuent davantage à Wall Street.

NEW-YORK (PA) — Quelques valeurs ont fait des gains marqués à la Bourse de New-York mardi. Mais dans l'ensemble, en fermeture, la tendance du marché était mixte.

Règle générale, les fluctuations dans un sens ou dans l'autre ont été de deux points pour 431 titres fermant en hausse, pour 498 autres fermant en baisse. En tout, 1,194 valeurs ont été transigées.

Les groupes haussiers comprennent surtout les moteurs, les pétroles, les cuivres, les aluminiums, les compagnies de radio-télévision et les services publics.

L'indice de la Presse Associée sur 90 valeurs était en hausse de 70 cents à \$179, le sixième sommet-record d'affilée.

Le virement, établissant un précédent depuis les derniers deux mois, a été de 2,580,000 titres. Les titres canadiens étaient mixtes.

Le virement de l'American Stock Exchange a été de 900,000 titres.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Une saison active pour The Montreal Institute of Investment Analysts

C'est le 22 septembre qu'aura, au Montreal Club, lieu à 8.15 p.m. le premier dîner de la saison, donné au membre de The Montreal Institute of Investment Analysts. Le conférencier invité est M. Allan Bronfman, vice-président de Distillers Corporation-Seargams Limited. Ce dernier discutera des conditions actuelles dans l'industrie des boissons et des perspectives d'avenir de sa compagnie.

Le 13 octobre, trois membres éminents de l'Institut précité discuteront du commerce des obligations, au même endroit et à la même heure, puis, le 3 novembre, M. Armand Erpf, président du New-York Capital Fund et associé de la firme de valeurs de placement de N.-Y., Carl M. Loeb, Rhoades & Co., sera le conférencier invité. Le 24 novembre, ce sera un haut fonctionnaire de la C.I.L. qui sera le conférencier invité. Comme on le voit, la saison s'annonce active pour le monde local des analystes.

Westinghouse Electric Corp., contrôle maintenant 70% des actions de Canadian Westinghouse Company

Le président de la Canadian Westinghouse Co. Ltd., M. Herbert H. Kogge, annonce que la Westinghouse Electric Corp. de Pittsburgh, E.-U., a acheté 187,480 actions de la compagnie Canadian Westinghouse, de la Westinghouse Air Brake Co., au prix de \$54 l'action, fonds américains. La Westinghouse Electric Corporation détient, maintenant, environ 70 pour cent des actions ordinaires de la Canadian Westinghouse, tandis que Westinghouse Air Brake en détient 10 p.c. Le solde se trouve donc détenu au Canada. La position de la Canadian Westinghouse Co. s'est grandement améliorée au cours de ces dernières années, vu l'accroissement marqué du côté de l'industrie hydro-électrique, etc. Selon le président de cette dernière entreprise, la compagnie canadienne ne peut que bénéficier de ses relations encore plus étroites avec l'entreprise américaine précitée et il sera plus facile de rencontrer la concurrence.

Nos entreprises ont payé plus de dividendes cette année à ce jour qu'en 1954

Nos entreprises canadiennes continuent de se montrer généreuses envers leurs actionnaires. En effet, selon une compilation de la firme J. R. Timmins & Co., membres des Bourses Canadienne, de Toronto et de New-York, elles leur distribueront \$84,485,434 au cours du mois courant, au regard de \$57,603,865 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$55,917,088 durant le même mois en 1953. Les entreprises industrielles paieront, pour leur part, \$40,542,046 en septembre vs \$37,386,323 durant le même mois en 1954. Quant aux mines, elles distribueront à leurs actionnaires \$18,486,583 vs \$15,142,170 et les institutions financières et les trusts verseront à leurs détenteurs de titres \$4,488,241 vs \$4,193,293 en septembre 1954. Ces augmentations seront, évidemment, bien vues, d'autant plus que le total des distributions de dividendes, cette année jusqu'à la fin de septembre par les entreprises canadiennes atteindra les \$439,217,276 vs \$410,374,748 durant la même période en 1954. Il va sans dire que les titres payant des dividendes doivent avoir la préférence à la bourse.

Nos exportations aux E.-U., et en Angleterre ont une tendance à augmenter

Nos exportations en juillet ont augmenté de 7.5 pour cent par rapport à celles du même mois en 1954, vu que nos envois de marchandises aux E.-U. et en Angleterre ont été plus considérables. Selon la statistique fédérale rendue publique hier, la valeur de nos exportations en juillet a atteint les \$348,200,000, comparativement à \$325,000,000 durant le même mois l'an dernier; ce qui porte donc le total de nos exportations depuis le début de l'année jusqu'au mois d'août à \$2,380,000,000, soit \$200,000,000 de plus que durant la même période l'an dernier. Nos exportations en Angleterre ont accusé une hausse de \$8,000,000 en juillet et de plus de \$100,000,000 pour les 7 premiers mois de cette année, par rapport à la même période en 1954. Quant à nos exportations aux E.-U., elles ont augmenté d'un peu moins de \$90,000,000 à \$1,400,929,000. Que conclure de ces données, si non qu'il faut continuer de faire plus d'affaires avec John Bull et l'oncle Sam d'autant plus que nous sommes de gros clients de ces deux pays.

Ventures Ltd., une entreprise minière à ramifications mondiales, compte un nouveau président

M. Thayer Lindsley, fondateur de Ventures Limited, une des plus importantes institutions minières au Canada, et même dans le monde entier, annonce qu'une entente vient d'être faite avec M. Robert B. Anderson, ancien sous-secrétaire de la Défense aux Etats-Unis. Ce dernier consent à devenir président de Ventures Limited, tandis que son président actuel M. T. Lindsley gardera seulement la présidence du conseil d'administration. Les actionnaires, convoqués prochainement à une assemblée spéciale, seront appelés à approuver ces changements. La vaste expérience de M. Anderson et son habileté dans les affaires, seront d'un précieux secours à Ventures Limited, une entreprise de gestion, formée en 1928. Cette dernière comporte, aujourd'hui, des ramifications mondiales par l'intermédiaire de ses filiales — elle contrôle ou possède des intérêts, de nos jours, dans 15 compagnies minières en opérations et dans 20 entreprises minières en plein développement et, enfin, elle détient des participations dans 145 compagnies minières, métallurgiques, etc. Une telle entreprise contribue certes à la renommée du Canada à l'étranger, et est un actif pour le pays.

Marcel CLEMENT

Emission, à BCN et Crédit-Québec Inc.

Il s'agit de \$284,000 d'obligations de St-Jean.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la cité de St-Jean comté de St-Jean, ont reçu neuf soumissions, mardi soir, 30 août, pour leur émission de \$284,000 d'obligations en séries quatorze ans. L'offre la plus avantageuse provenait du syndicat de la Banque Canadienne Nationale et du Crédit-Québec, Inc., soit un prix de 96.56 pour \$284,000 de titres à 3% 1956-69. Le loyer net de l'argent emprunté est de 3.707%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$139,768.20 pour cette émission.

En mars 1953, la corporation avait émis \$375,000 d'obligations à 3-3/4-4-1/2% séries 20 ans au coût net de 4.3739%.

Les commissaires font cet emprunt afin d'agrandir l'école La-Salle. Il est autorisé par une résolution adoptée le 8 juin 1954. Les titres peuvent être remboursés avant échéance. L'octroi de \$139,768.20 qui doit être affecté au complet au service de l'emprunt est payable en quatre versements annuels, égaux et consécutifs de \$34,942.05, de 1956 à 1959 inclusivement.

Pour 1955-56, l'évaluation impossible de la corporation se chiffre par \$19,615,041. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la commission scolaire s'établissait à \$32,000 et un octroi total de \$181,370 s'y appliquait. La population du territoire soumis à la juridiction des commissaires était, en 1954, de quelque 18,000 âmes.

Emission, adjudgée à Desjardins, Couture

Il s'agit de \$142,500 d'obligations de Chertsey.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Chertsey, comté de Montcalm, ont vendu une émission de \$142,500 d'obligations en séries vingt-quatre ans, mardi soir, 30 août. L'adjudication a été faite à un syndicat composé de Crédit-Québec, Inc. et Desjardins, Couture, Inc., au prix de 94.07 pour \$98,500 à 3% 1956-60 et \$44,000 à 4% 1961-79. Le loyer net de l'argent emprunté se trouve être de 4.973%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$98,564 à la commission scolaire, qui en est à sa première transaction sur le marché des obligations.

Datées du 1er septembre 1955, les obligations peuvent être rachetées par anticipation. Elles échoient du 1er septembre 1956 au 1er septembre 1979 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le principal et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal, à Rawdon ou à St-Theodore-de-Chertsey. Autorisé par une résolution en date du 17 mai 1955, l'emprunt est contracté pour la construction d'une école dans l'arrondissement n° 1. L'octroi de \$98,564 applicable en totalité au service de l'emprunt est payable en trois versements annuels et consécutifs, soit un de \$32,854.68 et deux de \$32,854.66, de 1956 à 1958 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation, pour 1954-55, s'élevait à \$85,945. L'emprunt actuel constitue la seule dette à long terme de la commission scolaire dont le territoire, en 1954, comptait 1,200 âmes.

La National Life Ass.

Au cours du mois d'août, le montant d'assurance en vigueur de National Life Assurance Company a dépassé \$200 millions.

New Thurbois Mines

Les sondages ont délimité un peu plus de 750,000 tonnes de minerai contenant 0.095 d'oxyde d'uranium, annonce M. D. Streit, président de New Thurbois Mines; le tirage en thorium est d'environ trois fois plus élevé, soit 0.285%.

McIntyre Mines

Timmins, Ont., 9, (PC) — McIntyre Porcupine Mines Ltd. annonce qu'elle entreprendra dès mardi prochain le forage d'un nouveau puits jusqu'au niveau de 7,000 pieds, au coût de \$1,500,000.

SAVARD & HART
MEMBRES: MONTREAL STOCK EXCHANGE
CANADIAN STOCK EXCHANGE
TORONTO STOCK EXCHANGE

230 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL

Succursales:
1203 Carré Phillips, Montréal
NEW-YORK - PROVIDENCE, R. I. - QUEBEC - TROIS-RIVIERES
ST-JEAN - SHERRBROOKE - CHICOUTIMI

Avez-vous fait votre testament?

Sans testament, votre succession sera répartie selon les dispositions de la loi. Ce règlement satisfait-il les besoins particuliers de votre famille? Ne différez pas plus longtemps votre testament.

Notre service de renseignements est gratuit et strictement confidentiel.

TRUST GENERAL DU CANADA
T. G. 4
MONTREAL • QUEBEC • OTTAWA

OKA-BATHURST MINING CORPORATION Ltd.
(No personal liability)
132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué., ch. 311
Une Spéculation de Mérite...

Propriétés Minières dans la région d'Oka dans la Province de Québec et dans la région de Bathurst, Nouveau-Brunswick.

ANOMALIES ELECTRO-MAGNETIQUES
OKA-BATHURST MINING CORP.
NEWCASTLE PROPERTY
NEW BRUNSWICK

LE FORAGE AU DIAMANT EST PROJETE SUR LES CLAIMS BATHURST-NEWCASTLE DE OKA-BATHURST MINING CORPORATION LTD., QUI ONT INDIQUE PLUSIEURS ANOMALIES.

Capitalisation: 5,000,000 Actions
Valeur Au Pair \$1.00
Propriétés: 81 Claims, 3,252 Acres
MINERAIS
Oka, P. Qué. (Métaux Rares) Columbitum, Tantalum
Bathurst, N.-B. (Métaux de Base) Cuivre, Or, Argent, Zinc et Plomb

OKA-BATHURST MINING CORPORATION Ltd.
(No personal liability)

OKA-BATHURST MINING CORPORATION Ltd.
132 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.
(No Personal Liability)

Il m'intéresserait d'avoir plus de détails sur vos propriétés minières.

Nom
Adresse
Ville Province

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and exchange rates.

Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and exchange rates.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and exchange rates.

Titres au comptoir

Table of over-the-counter securities prices.

Prix des grains

Table of grain prices, including wheat, corn, and other commodities.

Cours des Huiles

Table of oil prices, including various grades of oil and related products.

Bealrice Red Lake Gold Mines Ltd. advertisement.

Textual advertisement for Bealrice Red Lake Gold Mines Ltd., detailing company information and stock details.

Obligations internationales

Table of international bond prices.

The American Stock

Table of American stock prices.

Bourse de New-York

Table of New York stock market data, including various stock prices and exchange rates.

Mines Hors-Liste

Table of unlisted mining stocks.

Moyennes à Montréal

Table of average stock prices for Montreal.

Manuel de l'Inventeur advertisement.

Albert Fournier advertisement.

Marion & Marion advertisement.

Dr. C. Melillo advertisement.

Compagnie d'Assurance sur la Vie advertisement.

Dr. Maxime Brisebois advertisement.

Dr. C. Melillo advertisement.

Compagnie d'Assurance sur la Vie advertisement.

Dr. C. Melillo advertisement.

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Joe Louis, l'ancien célèbre champion poids lourd à la boxe, vient de prédire que le monarque actuel, Rocky Marciano triomphera de l'aspirant Archie Moore en moins de 10 rounds. Maintes fois dans le passé, des anciens champions se sont avérés de mauvais prophètes. Cette fois cependant, nous partageons l'opinion du Bombardier Brun... Virgil Wagner et Herb Trawick seront fêtés par les amateurs de football de la métropole canadienne le 10 octobre prochain, au stade Molson, alors que les Alouettes disputeront la victoire aux Rough Riders d'Ottawa. Tous deux portaient les couleurs des Alouettes lorsque cette équipe fut formée en 1946. Depuis lors, Herb Trawick, qui est le capitaine actuel du club, est devenu un citoyen canadien, tandis que Wagner a cessé de jouer pour se lancer en affaires aux Etats-Unis.



Son chandail numéro 78 a été retiré du club. Durant neuf saisons, Wagner a évolué avec un brio remarquable pour les Alouettes. C'est Glen Mackay qui a cette tâche de préparer cette fête, qui sera sans aucun doute couronnée d'un immense succès. Inutile de dire que Virgil Wagner et Trawick seront l'objet d'une chaleureuse ovation lorsqu'ils seront présentés à la foule pour la circonstance... Il y a 20 ans, l'actif sportsman Léo Dandurand, le président actuel des Alouettes, vendait le club de hockey Canadien, de la Ligue Nationale, à Ernie Savard et ses associés pour une somme de \$165,000. Le coût original du club avait été de \$115,000... Aujourd'hui, il est même difficile d'acheter une étoile de hockey moyennant un tel prix... Mais aux jours de la dépression, la vente d'un club de hockey au montant de \$165,000, était sûrement une très grande nouvelle...

Ce sera la journée "Phil Rizzuto" dimanche prochain au stadium des Yankees de New-York. Tant que l'on persiste à organiser des fêtes pour honorer des grands athlètes, il est temps plus que jamais que l'on pense au petit et valeureux arrêt-court des Bombardiers du Bronx. Depuis qu'il porte les couleurs des New-Yorkais, Phil Rizzuto, grâce à son brillant rendement au jeu, a signifié la différence dans plus d'une course au championnat. Rizzuto a insisté toutefois auprès des organisateurs de la fête en son honneur pour que tous les dons soient versés à des œuvres scolaires, aux étudiants qui les méritent. Un geste aussi simple avait été posé par un autre fameux joueur des Yankees de New-York, Charlie Keller, lorsqu'il décida de la fête il y a plusieurs années. Aujourd'hui, il y a des étudiants à l'Université Maryland qui bénéficient considérablement de la générosité de Charlie Keller...

Alors qu'il était promoteur de boxe, Mike Jacobs a toujours rêvé d'organiser une bataille qui rapporterait une recette d'un million de dollars à la télévision seulement. Tout indique que ce désir de Jacobs sera comblé lors de la rencontre pour le championnat mondial entre Rocky Marciano et Archie Moore, mardi prochain, au stadium des Yankees de New-York. Déjà un total de 120 théâtres ont décidé de présenter cette bataille à la télévision. Les prix d'admission pour les téléspectateurs varient de \$2.50 à \$7.50, soit une moyenne de \$3.50 approximativement. Le dernier combat que Marciano a livré à l'Anglais, Don Cockell, 83 théâtres ont télévisé les péripéties de la bataille. Ce fut un record, bien que la recette brute fut plus élevée pour la deuxième rencontre entre Rocky Marciano et Ezzard Charles... Incidemment, disons que le gérant du

Le Rochester élimine le Royal

Il rencontrera Toronto en finale

par Gerry GOSSELIN

La saison de baseball des Royaux a pris fin hier soir à Rochester quand les Red Wings ont défait Montréal par 8-5. Un mauvais bond à la sixième manche a déclenché un ralliement de 7 points des vainqueurs qui ont frappé quatre coups sûrs de moins que les perdants.

Ken Lehman, lançant avec seulement deux jours de repos méritait un meilleur sort, mais il en va ainsi dans le baseball. Une seule malchance peut avoir des conséquences imprévues. Cot Deal, qui donna un circuit de trois points à Rocky Nelson à la dernière manche fut remplacé alors par Tony Jacobs qui finit prestement la partie.

Chico Fernandez a commis deux erreurs, dont une au milieu du fameux ralliement des gagnants. Montréal s'est mis à l'œuvre trop tard obtenant huit de ses 13 coups sûrs dans les trois dernières manches.

La vedette de la partie fut sans contredit Howie Phillips qui découragea les Royaux par son beau jeu dans les premières manches.

Il y avait au delà de 5,000 spectateurs dans les estrades quand Ellis "Cot" Deal procéda à retirer les deux premiers frappeurs du club Montréal, Chico Fernandez sur un ballon au champ gauche et Jim Williams sur un roulant à l'arrêt-court. Bob Wilson réussit le premier coup sûr de la veille, un simple au champ droit, mais Rocky Nelson ne put le faire avancer.

Phillips en vedette
Howie Phillips sauva un point certain par un bel arrêt à la manche suivante. Gino Cimoli, après un simple, était passé au troisième sur un coup sûr de John Bucha et il y avait deux retraits quand Ken Lehman frappa entre Phillips et Joe Cunningham. Phillips fit l'arrêt et retira Lehman pour mettre fin à la manche.

Rochester prend l'avance
Ken Lehman s'en tira avec un point seulement compté contre lui dans cette manche. Il dut se tirer de plusieurs impasses. Après le retrait de Howie Phillips au champ droit, il donna un but sur balles à Jack Brandt. Ce dernier se rendit au deuxième sur un mauvais lancer, mais la vigilance de Lehman le surprit en défaut pour le deuxième retrait. Stan Jok frappa ensuite un dur roulant court et Deal et Fernandez. Ce dernier fit un arrêt merveilleux mais son lancer à Nelson manqua de précision et le coureur fut ensuite se rendre au deuxième. Il passa au troisième sur le simple de Allie Clark dans le simple de Deal. Le simple de Don Lassetter au champ centre fit compter Jok avec le premier point de la partie pendant que le coureur Deal retiré en essayant de convertir un simple en un double.

ENFIN
Les Royaux brisèrent la glace, à la quatrième, pas trop gracieusement, mais ils parvinrent toutefois à croiser le marbre. Clyde Parris moulina d'abord son bâton sur une troisième strike à la hauteur de sa tête. Cimoli frappa un roulant à Al Richter. Ce dernier fit l'arrêt mais son lancer erratique à Joe Cunningham permit à Cimoli de se rendre au champ droit. Don Lassetter risqua le tout pour le tout et il n'eut pas le dernier mot. Puis, que la balle continua jusqu'à la clôture de droite. Cimoli en profita pour compter et Bucha fut crédité d'un triple. Lehman mit fin au ralliement avec un roulant au deuxième but.

Rochester en avant
Un roulant de routine a fait un mauvais bond en avant de Charlie Neal et Joe Cunningham fut saut pour commencer la cinquième manche. Il fut crédité d'un coup sûr. Richter se fit retirer aux mains de Bob Wilson. Eba Ste-Claire fut retiré sur trois "strikes". Mais Deal recut un but sur balles. Howie Phillips remplit les buts avec un simple. Lehman, fatigué, donna un point aux Wings en passant Jack Brandt. L'erreur de Chico Fernandez sur le coup de Jok porta le compte à 3-1 et Al Clark fit compter le quatrième point de son club avec un autre simple dans la gauche. Glenn Mickens vint alors remplacer Ken Lehman. Jay Van Noy, frappant pour Lassetter, ne fut pas plus tendre pour le nouveau lanceur des Royaux, cognant un simple de deux points. Cunningham acheva la déroute avec un simple qui porta le pointage à 8-1.

bâton 586 fois, a réussi 178 coups sûrs, c'est 12 coups de circuit, fit produire 68 points et conserver une moyenne de .304 au marbre, ce qui lui assure la 10e position chez les lanceurs parmi les joueurs ayant figuré dans 100 parties ou plus.

Par contre, Williams a participé dans 143 parties, a effectué 318 voyages officiels à l'offensive, a amassé un total de 171 coups sûrs, c'est 13 circuits et a fait croiser le marbre à 63 de ses coéquipiers. Sa moyenne de .330 au marbre lui assure la deuxième place dans ce domaine. Si les chiffres veulent dire quelque chose, Jim Williams aurait dû être choisi la recrue de l'année dans le circuit Shughnessy au lieu de Brandt. Pour éviter dorénavant une telle confusion dans la définition du mot recrue, les autorités de la Ligue Internationale devraient demander aux membres de l'Association des rédacteurs de bases dans le circuit de prendre un vote pour déterminer la meilleure recrue de la saison et un deuxième concernant le choix du meilleur joueur d'avenir...

Calendrier de joutes de la L.H.N. pour 1955-56

	A BOSTON	A CHICAGO	A DETROIT	A MONTREAL	A NEW-YORK	A TORONTO
BOSTON	BOSTON GARDEN CAPACITE 13,909	Oct. 25* Nov. 18 Dec. 9 Jan. 8 Jan. 20 Fév. 16 Mars 8 Fév. 26	Oct. 22 Nov. 8 Dec. 29 Jan. 19 Jan. 21 Fév. 21 Mars 8	Oct. 8 Oct. 20 Nov. 5 Nov. 26 Jan. 12 Jan. 28 Mars 10	Oct. 29 Nov. 23 Dec. 21 Dec. 21 Fév. 6 Fév. 19 Fév. 29	Oct. 15 Nov. 12 Nov. 19 Dec. 17 Jan. 7 Fév. 15 Fév. 25
CHICAGO	Nov. 3 Nov. 27 Dec. 18 Dec. 23 Jan. 12 Fév. 2 Mars 18	CHICAGO STADIUM CAPACITE 20,004	Oct. 6 Oct. 20 Nov. 19 Nov. 19 Jan. 1 Fév. 7 Mars 10	Oct. 22 Oct. 27 Nov. 12 Nov. 19 Jan. 7 Fév. 15 Mars 5	Oct. 23 Nov. 20 Nov. 27 Dec. 14 Dec. 21 Jan. 8 Fév. 15 Mars 5	Oct. 29 Nov. 26 Dec. 24 Jan. 4 Jan. 23 Fév. 4 Mars 17
DETROIT	Nov. 13 Dec. 3 Dec. 22 Fév. 3 Fév. 1 Mars 13	Oct. 15 Nov. 5 Nov. 20 Jan. 27 Fév. 19 Mars 11	DETROIT OLYMPIA CAPACITE 14,005	Oct. 29 Nov. 12 Dec. 24 Jan. 5 Fév. 4 Fév. 25	Oct. 26 Nov. 16 Nov. 27 Dec. 4 Jan. 4 Fév. 12 Fév. 26 Mars 15	Oct. 8 Nov. 2 Nov. 30 Dec. 31 Jan. 21 Fév. 18 Mars 3
MONTREAL	Oct. 9 Nov. 6 Dec. 1 Dec. 11 Jan. 26 Fév. 12 Mars 11	Oct. 16 Nov. 13 Dec. 18 Dec. 20* Jan. 22 Fév. 12 Mars 2	Oct. 30 Nov. 24 Dec. 18 Jan. 15 Jan. 29 Fév. 2 Mars 4	MONTREAL FORUM CAPACITE 15,331	Nov. 9 Nov. 29 Nov. 27 Dec. 28 Jan. 11 Fév. 5 Fév. 18 Mars 18	Oct. 26 Nov. 3 Nov. 14 Dec. 28 Jan. 18 Fév. 11 Mars 10
NEW-YORK	Oct. 16 Nov. 10 Nov. 24 Jan. 26 Mars 3	Oct. 7 Nov. 6 Nov. 15 Jan. 17** Jan. 24 Mars 8*	Oct. 9 Nov. 11 Nov. 24 Dec. 11 Dec. 23 Fév. 14 Fév. 22 Mars 18	Oct. 15 Nov. 19 Dec. 15 Jan. 21 Fév. 18 Fév. 23 Mars 17	MADISON SQ. GARDEN CAPACITE 15,925	Oct. 22 Nov. 5 Dec. 10 Jan. 14 Jan. 28 Fév. 11 Mars 10
TORONTO	Oct. 12 Nov. 20 Dec. 15 Jan. 29 Fév. 9 Mars 4	Oct. 9 Nov. 11 Nov. 24 Dec. 11 Dec. 23 Fév. 14 Fév. 22 Mars 18	Oct. 16 Nov. 6 Nov. 27 Dec. 11 Dec. 23 Fév. 14 Fév. 22 Mars 18	Oct. 6 Nov. 3 Nov. 12 Dec. 29 Jan. 19 Fév. 16 Mars 8	Oct. 19 Nov. 13 Nov. 27 Dec. 18 Fév. 1 Fév. 22 Mars 11	MAPLE LEAF GARDENS CAPACITE 14,550

* Joutes jouées à St-Louis.
* Joutes jouées à Omaha.

Cleveland défait 2 fois Washington

BASEBALL

HIER
Rochester & Montréal 5
Cleveland 3 & Washington 1, 2
4 de 7 par 4 à 1)
Ligue Américaine
New-York 6, Detroit 0
Boston 5, Kansas City 6, 6
Chicago & St-Louis (soir)
(seules joutes au calendrier)
Ligue Américaine
Cleveland & Washington (soir)
Chicago & Baltimore (2)
Detroit & New-York
Kansas City & Boston

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	G.	P.	Moy.	Diff.
Brooklyn	93	49	.655	...
Milwaukee	89	64	.556	...
New-York	73	69	.514	...
Philadelphia	73	73	.500	...
Chicago	72	75	.490	...
Cincinnati	69	77	.473	...
St-Louis	66	82	.443	...
Pittsburgh	56	87	.392	...

Les résultats à Blue Bonnets

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier soir, à la piste Blue Bonnets:

1re COURSE — D. AMBLE \$400.
Lily Grattan, 8:50 3:20 3:20
Goodwill Mickey, 6:20 4:00
Bobin, 4:20 4:70
Temps: 2:15.

2e COURSE — D. D. TROT \$600.
Regal Comet, 6:30 3:30 3:30
Miss Caretaker Dainty, 9:30 4:50
April Rose, 4:90

3e COURSE — D. AMBLE \$400.
Alton, 26:30 11:00 5:80
Miss Valleyfield, 5:50 2:50
Dillon The Great, 4:70
Temps: 2:15.

4e COURSE — DD AMBLE — \$600.
Pontiac Abbe, 6:50 3:20 3:30
Sunland, 8:70 4:10
Leon Baker, 3:90
Temps: 2:10.
Quinnella: \$29.40

5e COURSE — DD AMBLE — \$600.
Mac Grattan Patch, 7:50 4:10 3:10
Jackie Grattan Patch, 9:40 3:20
Senator Rock, 9:40 3:50
Temps: 2:12.

6e COURSE — CC TROT — \$300.
Chief Hal, 19:50 14:40 5:10
Seaman Scot, 5:80 2:50
Cock Robin, 2:50
Temps: 2:10.
Quinnella: \$31.85

7e COURSE — CC AMBLE — \$900.
Crown Royal, 5:50 3:20 3:00
Walnut Fred, 4:50 4:50
Nancy Direct, 7:50
Temps: 2:13.

TROT OUVERT — \$3,000.
Archora Hopover, 8:20 5:70 3:30
Janet's Girl, 11:40 5:20
Ben Boy, 3:70
Temps: 2:07.

8e COURSE — C AMBLE — \$700.
Chipstowe Boy, 4:60 3:00 3:20
Lusty Worth y, 8:00 5:00
Gale G. Lee, 3:20 2:90
Temps: 2:12.
Quinnella: \$27.45

Dans les Ligues Majeures, hier soir, les Indiens de Cleveland ont fait un autre pas vers la conquête du championnat dans la Ligue Américaine pour une 2e année consécutive, en l'emportant sur les Senators de Washington par 3 à 1 et 8 à 2, ici, hier soir.

Dans la première joute, le lanceur Mike Garcia a brillé au monticule en espaçant seulement six coups sûrs aux hommes de Charlie Dessen pour remporter sa 11e victoire de la saison. Chuck Stobbs a été le lanceur perdant. Les Indiens se sont contentés de cinq coups sûrs seulement, mais ils ont enregistré tous leurs points à la 3e manche.

Dans la 2e partie, les porteurs-couleurs du géant Al Lopez ont amassé 12 coups sûrs en comparaison de six pour les Senators. Bob Lemon a été le lanceur victorieux. Bob Porterfield a été le lanceur perdant.

A Baltimore, les Orioles de Paul Richards ont nuit aux chances des White Sox de Chicago de gagner le championnat cette saison en triomphant au compte de 2 à 0, ici hier soir, dans la 1ère joute d'un programme double. Ray Moore — un ancien membre de l'organisation des Dodgers de Brooklyn — a tenu les White Sox à six coups sûrs seulement. Virgil Trucks a été le lanceur perdant.

Dans la Ligue Nationale, à St-Louis, les Cardinals, inspirés par le circuit opportun de Wally Moon, ont eu raison des Dodgers de Brooklyn au compte de 8 à 2. Le gaucher Karl Spooner a été le lanceur perdant.

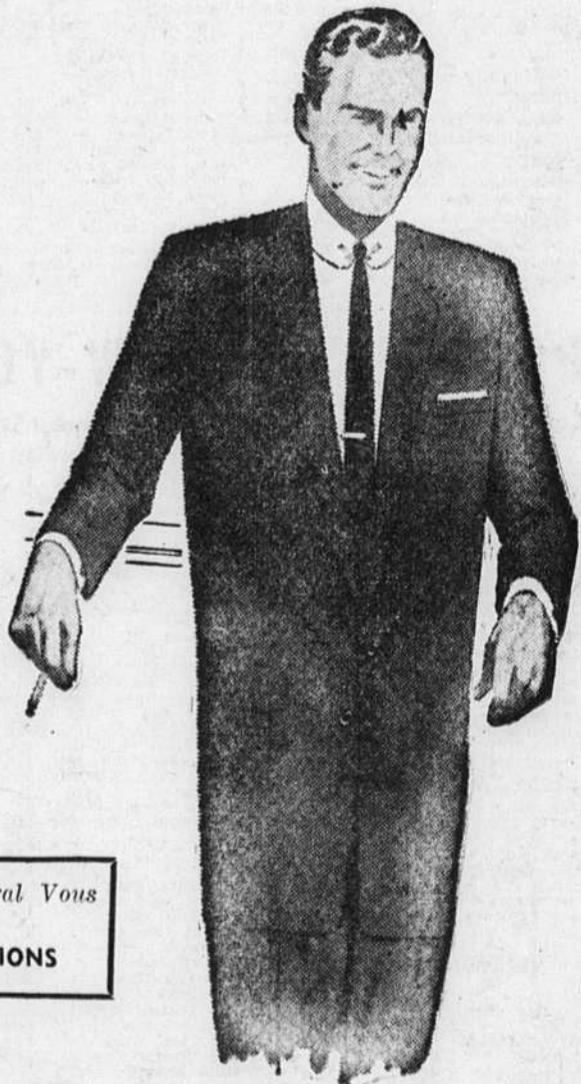
AD Cincinnati, les Pirates de Pittsburgh ont infligé un échec de 5 à 2 aux Redlegs de Cincinnati.

BLUE BONNETS RACEWAY

Sur semaine: 8 h.
Le dimanche: 2 h.
PARI-DOUBLE sur les 1ère et 2e courses
ENFANTS NON ADMIS

"PARCE QUE... NOUS REFUSONS DE VOUS LE LAISSER PORTER A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTE"

Vos vêtements sont votre meilleure référence



Gold Lounge
AUTHENTIQUE

Un Compte Courant Libéral Vous Permet de Faire VOS PROPRES CONDITIONS

Dickie Moore compte 4 buts

—Les Canadiens ont officiellement commencé leur entraînement, hier, en vue de la prochaine saison dans la Ligue de hockey nationale. On sait qu'il y a un total de 56 joueurs sous la surveillance du nouveau gérant des Habitants, Hector "Toe Blake". Ce dernier est aidé dans sa tâche par Ken Readon et Sam Pollock.

Blake a divisé ses joueurs en quatre groupes de 14 joueurs chacun. Hier, chaque groupe a tenu deux exercices, l'un durant l'avant-midi et l'autre au cours de l'après-midi. Les joueurs se sont plutôt concentrés à jouer au hockey, ignorant totalement les coups d'épaules ou les autres rudes mises en échec.

Dans un exercice, tenu au cours de l'avant-midi, le club ayant dans ses buts Gerry McNeil, qui tente un retour au jeu, a été vaincu au compte de 9 à 2 par un autre club protégé dans sa forteresse par Jacques Plante, qui a été le gardien de buts régulier du Tricolore l'hiver dernier.

Dickie Moore, un allier gauche qui semble complètement rétabli d'une blessure à l'épaule qui l'a affecté de son côté, a été affecté de puis ses débuts dans l'uni-

forme du Tricolore, a été le compte le plus efficace au cours de cette partie avec quatre buts, tandis que Maurice (Rocket) Richard a également brillé à l'offensive avec deux buts. Les autres buts du club victorieux ont été réussis par les recrues André Corriveau, Henri Richard — frère de Maurice — et Bendo.

Pour les perdants, le grand joueur de centre Jean (Gros Bill) Béliveau a été le joueur qui s'est le plus surpassé en enregistrant les deux buts de son équipe. Les pratiques se continueront aujourd'hui sur la glace de l'Auditorium de Verdun.

Valdes bat Cockell

LONDRES (AP) — Nino Valdes, de Cuba, a remporté hier soir, une victoire par knockout technique sur Don Cockell, de Grande-Bretagne, alors que cette bataille entre poids lourds a été arrêtée par l'arbitre après le troisième round.

Une mauvaise entaille au front de Cockell s'est mise à saigner abondamment vers le milieu du troisième round. La bataille devait en durer 10. Après le troisième engagement, les seconds de Cockell ont invité l'arbitre à examiner la blessure au front de leur protégé et l'officiel a immédiatement mis fin à la bataille.

Le Cubain avait rudement ébranlé Cockell dans le troisième round. Une volée de droites et de gauches au corps envoyèrent le boxeur britannique se réfugier dans un coin. Valdes l'étourdît avec une courte gauche et l'envoya rouler au plancher avec une formidable droite en pleine figure. Cockell put se relever à temps pour poursuivre la bataille.

Valdes pesait 207 livres, soit neuf livres de moins que son adversaire.

Une foule de 23,000 personnes a assisté à la rencontre en plein air, à White City Stadium. Cette victoire de Valdes a considérablement augmenté ses chances de se mériter un combat pour le championnat mondial des poids lourds.

Avis aux partisans du Royal

Les anciens abonnés de la Ligue de Hockey du Québec pourront renouveler leur souscription à compter du 15 septembre jusqu'au 24 septembre.

Les nouveaux abonnés seront acceptés du 26 au 30 septembre.

Les guichets pour les souscriptions sont ouverts de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

FORUM

FORUM

Ce soir à 8h.30
LUTTE
Championnat pour le titre mondial
Don Leo JONATHAN
champion
vs
"Nature Boy" ROGERS
aspirant

2 CHUTES DE 3 A FINIR
3 AUTRES GRANDS COMBATS
Prix: Sièges réservés, \$2.00, \$1.50
en vente aux guichets des rues
d'Water et Glouce. Cercle: Sièges
non réservés à \$1.00 et \$0.50
\$0.75 dans la section Terrasse, en
vente ce soir, à 7 heures, au guichet
de la rue St-Louis

A. Gold & Sons
388
OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES BLEURY

Le pont entre Montréal et la rive sud

Les SSJB du Québec suggèrent le nom de "Saint-Laurent"

Saint-Hyacinthe, 14. (Spécial) — La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec vient de s'adresser à l'honorable M. George Marler, ministre des Transports dans le cabinet fédéral, lui suggérant de donner le nom de Saint-Laurent au pont que l'on projette de construire entre la ville de Montréal et la rive sud. Une résolution en ce sens avait été adoptée à l'unanimité, à une récente assemblée d'Exécutif de la Fédération.

Un prix au Collège Brébeuf

Dans son bulletin du 9 septembre, l'American College Public Relations Association, qui groupe, 1.184 universités et collèges de l'Amérique du Nord, annonce que le Collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, a mérité le deuxième prix de cette association pour la qualité de ses publications et la valeur de son programme de relations extérieures. C'est la première fois que l'ACPR décerne à une institution canadienne un de ses prix annuels. A la réunion annuelle de l'Association tenue à Chicago, en juin dernier, les institutions membres avaient présenté leurs publications des deux dernières années ainsi qu'un rapport de leurs relations extérieures. Les présidents du jury étaient MM. Robert D. Dibble, directeur du centre d'information du Roosevelt University et Paul Rydell, de la Cie R.R. Donnelley & Sons, de Chicago.

Mais la Fédération veut aussi que l'on prenne tous les moyens possibles pour conserver à la ville de Montréal son visage français. On n'a cessé de déplorer, depuis quelques années, le fait que des villes entières se soient anglicisées au point que les touristes américains dédaignent maintenant d'y venir, n'y trouvant que le visage de leur propre pays. Une expérience tentée dans les Cantons de l'Est tout récemment, ne prouve-t-elle pas d'ailleurs que le touriste préfère, dans une ville, les établissements s'affichant en français.

Au surplus, la Fédération ne veut pas répéter l'expérience malheureuse du "Château Maisonneuve". S'adressant au gouvernement avant même que le nom soit choisi, les Canadiens français de la métropole comme ceux de la province n'auront pas à faire circuler d'innombrables requêtes, pour obtenir que leurs droits soient respectés.

600 délégués attendus à Lévis

Les 17 et 18 septembre seront à Lévis le Congrès Provincial des Cercles Combattifs contre l'incendie du Québec. Les C.C.C.I. sont répartis par toute la province et comptent près de 20.000 membres. La province est divisée en 2 sections soit est et ouest et avec les officiers de ces deux sections est formé le conseil central qui a à voir au progrès de 200 cercles de volontaires se dévouant à la prévention des incendies dans leur milieu respectif. Ce qui sans aucun doute en fait le plus fort groupe de la province à s'occuper exclusivement de la prévention des incendies. Le congrès est sous la direction du chef J.A.L. Arseneault de Lévis et sous le haut patronage de son honneur le maire J.A. Bégin. Durant l'après-midi de samedi une série de films démontrant le danger d'incendie sera montrée aux écoliers de Lévis et la soirée sera consacrée aux adultes. Dimanche le 19, messe spéciale à laquelle assisteront les délégués en uniforme. Durant l'après-midi une grande parade partira du poste de police pour se rendre au terrain du collège où il y aura dernières démonstrations des plus instructives. Cette parade comprendra 6 fanfares, 40 groupes de pompiers et plus de 50 appareils de tout genre. Un grand dîner officiel au manège clôturera le congrès.



M. Paul LaRivière remporte le trophée de l'A.C.U. (Québec)

A l'occasion de la National Home Week, l'Association Canadienne d'Urbanisme, division de la province de Québec, avait organisé un concours aux fins d'accorder un trophée au développement immobilier de la région de Montréal qui serait le plus intéressant, tant au point de vue de l'architecture des maisons que du point de vue de l'urbanisme. Les membres du jury étaient M. Charles-Edouard Campeau, directeur du Service d'Urbanisme de la Ville de Montréal et président de l'Association Canadienne d'Urbanisme, M. Maurice Payette, ancien président de l'Association des Architectes de la province de Québec, et M. Marcel-M. Thérien, président de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province.

Le jury a examiné une trentaine de projets d'habitations et, après délibération, il accorde le trophée pour l'année 1955 à M. Paul LaRivière pour son développement domiciliaire de Riverside Park à Ville LaSalle, sur des plans préparés par un groupe d'architectes.

Deux mentions spéciales sont accordées à M. Aimé Boileau, pour son développement à Cartierville dans la section du plan directeur d'Ahausisie et à M. Alfred N. Miller, pour son développement du Village Champlain dans l'est de la ville. L'architecte du projet de Cartierville est M. Dufresne et Bouva et ceux du projet du Village Champlain sont M. Eliasoph et Berkowitz. Au cours de son allocution lors de la remise du trophée à l'Hôtel de Ville, M. C.-E. Campeau a souligné le magnifique travail des constructeurs d'habitations. Il a félicité chaleureusement le gagnant du trophée et ceux qui avaient obtenu des mentions et a déclaré: "Nous avons fait des progrès considérables dans la construction



M. Charles-Edouard Campeau, président de la division du Québec de l'Association Canadienne d'Urbanisme remettant le trophée de l'Association à M. Paul LaRivière. Ce trophée est accordé au développement immobilier de la région de Montréal qui a été jugé le plus intéressant, tant au point de vue de l'architecture des maisons que du point de vue de l'urbanisme.

d'habitations et dans l'aménagement de nos quartiers domiciliaires. De plus en plus, on a souci d'observer des lois de l'urbanisme et satisfaire aux besoins communautaires de la population. Nous devons être vigilants afin de maintenir un haut standard d'efficacité et de beauté dans l'architecture de nos maisons et la création de nos quartiers domiciliaires. Nous devons nous rappeler que dans le domaine de l'urbanisme c'est l'intérêt général qui prime".

ROBERVAL (PC) — Le 17ième congrès annuel des secrétaires de municipalités de la province de Québec aura lieu à Roberval les 19 et 20 septembre. Le ministre provincial des Affaires municipales, M. Yves Prévost, sera l'orateur invité du congrès.

La Fédération appuie sa requête sur de nombreux considérants, mais elle veut surtout rendre hommage au très honorable M. Louis-S. Saint-Laurent, premier ministre du pays. C'est une coutume chère à tous les peuples souligne-t-elle, que de rendre hommage à des citoyens éminents en donnant leurs noms à des ouvrages publics. Le Canada ne fait pas exception à la règle. A preuve: la Voie Sir Wilfrid Laurier, de Montréal à Québec; le Boulevard Talbot, à travers les Laurentides.

Café-Thé Confiture. ADOPTEZ LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.-A. DESY L^{re} MONTREAL

GASPE DEMANDE

QUEBEC (PC) — Une délégation de la Chambre de Commerce de Gaspé rencontrera le premier ministre Maurice Duplessis, mardi, pour discuter la possibilité d'accroître l'électrification de la région de Gaspé.

HEURES D'AFFAIRES: 9h. 30 à 5h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h. 30 — Le samedi jusqu'à 5h. 30

Vous avez besoin de ces articles... achetez-les

Chez Dupuis Frères le magasin de la famille canadienne

couvre-lits et tentures en

16.98 chromspun l'ensemble à ravissants imprimés de petites fleurs

IMPORTATION DES ETATS-UNIS! Tissu miracle CHROMESPUN le dessus imprimé et richement piqué, les volants très larges et bien fournis de nuance unie harmonisante. Tentures de 45" x 90" finies de plis français et munies d'embrasses prêtes à poser. Dimensions du couvre-lit pour lit simple ou double.

- ROSE
•
BLEU
•
VERT
•
JAUNE
•

Une valeur de 29.98

Plateau 5151 local 300

à dessus matelassé

draps, taies-fine percale

DRAPS 81" x 100" la paire
TAIES 42 pouces la paire

6.98 1.39

Percale très fine 180 brins au pouce carré de qualité de luxe extra-durable, et d'un blanc éclatant. LARGE OURLET A JOUR.

Plateau 5151 local 300

DUPUIS — TROISIEME Dupuis Frères

Spécial du mercredi

EXTRA SPECIAL SUR LA MEZZANINE SACS HOUSSES OVALES

ord. 2.50 SPECIAL CHEZ DUPUIS

1.98



GARANTIE DE 3 ANS DU FABRICANT

Ce sac ovale empêche les coins de se déchirer — accorde plus d'espace pour plusieurs vêtements de dames ou d'hommes.

VINYL — 3 jauge

renforcé de plastique piqué en surface. Longue glissière 42".

DUPUIS — MEZZANINE

